PARTENARIAT D'ÉTUDES

COMMISSION D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE

Alexandre MARTIN siège à la Commission d'Urbanisme créée par la CAC en sa qualité de Directeur du CAUE.

COMMISSION DES SITES

Alexandre MARTIN siège à la Commission des Sites en qualité de personne qualifiée dans la formation « *Sites et Paysages* ».

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Alexandre MARTIN a présenté le CAUE, son fonctionnement et ses actions dans le département aux élèves du CFA Agricole.

Après cette présentation, ils ont effectué un exercice pratique sur le projet d'aménagement du centre bourg de Néret.

COMITE DE PILOTAGE BÂTI TRADITIONNEL

Alexandre MARTIN participe au comité de pilotage de l'atelier commandité par la DDE de l'Indre sur le thème « *Etude du bâti traditionnel dans l'Indre* ».

Cet atelier a pour objectif l'élaboration d'un guide sur ce thème.

PARTICIPATION A L'ELABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME

Le CAUE est de plus en plus sollicité par les communes pour participer à l'élaboration de leurs documents d'urbanisme :

- PLU d'Arthon
- PLU de Saint-Gaultier
- PLU de Luant
- PLU d'Azay-le-Ferron
- PLU de Saint-Maur
- PLU de Palluau-sur-Indre
- Carte communale du Tranger
- PLU de Luçay-le-Mâle

COMITE DEPARTEMENTAL D'HYGIENE

Alexandre MARTIN siège au Comité Départemental d'Hygiène (CODERST) en qualité d'architecte représentant le CAUE.

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Le CAUE accueille régulièrement des stagiaires issus de diverses formations :

- Valentin MAINGRET, élève de 3ème générale
- Romain GOURIER, élève de 3ème générale
- Louis PARAGEAU, étudiant en 1ère au LEGTA
- Clément CHARPENTIER, étudiant en 1ère au LEGTA
- Abdellah ID BELLA, étudiant en 2ème année Génie Civil
- Aurore CRUDENAIRE, étudiante en Licence Professionnelle « *Aménagement et développement des territoires ruraux* »
- Lauréna DOUCET, élève de 3ème générale
- Emeline PINARD, élève de 3ème générale

LE MOT DU PRÉSIDENT

Je ne peux que me réjouir de constater encore une augmentation du nombre de communes du département qui adhèrent au CAUE (239 communes adhérentes sur les 247).

La qualité des actions et des conseils du CAUE est reconnue, ce qui en fait un des acteurs incontournables dans la promotion d'une architecture de qualité et d'un urbanisme réfléchi et responsable.

Ne faisant pas de maîtrise d'oeuvre, le CAUE accompagne les collectivités locales dans leur maîtrise d'ouvrage par la réalisation d'études préalables. Cette restriction est avant tout la garantie de son indépendance, de son impartialité et de son désintéressement faisant de lui un partenaire et non un prestataire.

Les habitants du département de l'Indre ont été encore plus nombreux à solliciter des rendez-vous dans nos locaux. Les conseils prodigués gratuitement aux particuliers constituent souvent un préalable essentiel pour une réalisation réussie.

Il faut citer également les actions en faveur de l'éducation et de la sensibilisation par nos fréquentes interventions au sein d'établissements scolaires et universitaires.

Le partenariat établi avec l'Association des Maires de l'Indre et l'Union Départementale des Maires Ruraux pour la réalisation d'un bulletin d'information ainsi que l'organisation de conférences-débat en garantit le succès.

Pour toutes ces raisons, je tiens à remercier chacun de nos partenaires ainsi que les membres du conseil d'administration sans oublier tous les professionnels de l'équipe du CAUE qui en assurent le bon fonctionnement.

Serge DESCOUT
Président du CAUE

SOMMAIRE

Le mot du Président p 1

Sommaire p 2

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Composition du CAUE p 3
Missions et financement p 4
Communes adhérentes au CAUE p 5

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Conseil aux communes p 6
Liste des projets p 7
Conseil aux particuliers p 36

PARTENARIATS D'ÉTUDES

Partenariats d'études p 37

COMPOSITION DU CAUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 6 Elus désignés par le Conseil Général :

- Serge DESCOUT, Président, Vice-président du Conseil Général, Conseiller Général du Canton de La-Châtre
- Michel BLONDEAU, 1er Vice-président, Conseiller Général du Canton de Châteauroux Est, Maire de Déols
- Serge PINAULT, 2ème Vice-président, Conseiller Général du Canton de Saint-Christophe-en-Bazelle, Maire de Chabris
- Alain PASQUER, Conseiller Général du Canton du Blanc
- Guy BOURSIN, Maire de Saint-Août
- Gérard DAUMY, Maire de Pouligny-Saint-Martin

- 6 Membres désignés par l'Assemblée Générale :

- François JOLIVET, Maire de Saint-Maur
- Paulette PICARD, Présidente de la Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Robert CHAZE, Président de la Chambre d'Agriculture
- Marie-Jeanne LAFARCINADE, Maire de Fougerolles
- Jacques TRICARD, Maire de Saint-Florentin
- Bernard de FOUGERES, Président d'Honneur

- 6 Personnalités désignées par le Préfet :

- Emmanuel ALASSOEUR, Architecte
- Catherine AUTISSIER, Architecte
- Laurent CHARVOZ, Représentant de la Fédération Française du Bâtiment
- Arnaud de MONTIGNY, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine
- Marie-Thérèse AMPEAU, Présidente de l'Association pour la Sauvegarde des Sites de Cluis
- Anne-Marie DELLOYE -THOUMYRE, Déléguée Départementale des Vieilles Maisons Françaises

- 4 Représentants de l'Etat :

- L' Architecte des Bâtiments de France
- Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
- Le Directeur Départemental de l'Equipement
- L' Inspecteur d'Académie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Toute personne adhérente et ayant acquitté sa cotisation est admise avec voix délibérative à l'Assemblée Générale.
Celle-ci délibère du programme d'actions, approuve les comptes financiers, vote le budget et procède au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Cotisations 2009 :

- Communes de moins de 100 habitants :	30 €
- Communes de 101 à 500 habitants :	60 €
- Communes de 501 à 1 000 habitants :	75 €
- Communes de 1 001 à 2 500 habitants :	95 €
- Communes de plus de 2 500 habitants :	160 €
- Associations-Organismes-Administrations :	60 €
- Particuliers :	20 €

PERSONNEL DU CAUE

Alexandre MARTIN, Directeur
Patricia NIVET, Secrétaire Comptable
Bertrand AUGRAS, Dessinateur
Sabrina MARIÉ, Chargée de mission information, sensibilisation

Corinne CURK, Architecte Consultant mise à disposition par le Ministère de la Culture via la Direction de l'Architecture.

MISSIONS ET FINANCEMENT

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »
(Loi n° 7772 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture)

En application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le Conseil Général de l'Indre a mis en place le CAUE en 1979.

Association départementale, type Loi 1901, il assure auprès des habitants de l'Indre un service gratuit dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage mais ne peut pas être chargé de la maîtrise d'œuvre.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS LOCALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Elles peuvent le consulter gratuitement sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement, tel que programmation d'équipements publics, réhabilitation de bâtiments communaux, aménagement de places et d'espaces verts, études sur des thèmes d'aménagement rural et de paysage, organisation de concours...

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Les architectes du CAUE fournissent aux personnes qui désirent construire, agrandir ou aménager leur habitation, les informations et les conseils propres à assurer leur qualité architecturale ainsi que leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

INFORMATION - SENSIBILISATION

Organisme à vocation pédagogique, le CAUE a pour mission de développer l'information et la sensibilisation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, sous la forme d'animations dirigées vers le grand public, les associations et le milieu scolaire.

CONTRIBUTION À LA FORMATION

Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

FINANCEMENT

Le financement de l'organisme est assuré par le produit d'une taxe prélevée sur les permis de construire (TDCAUE), par une aide financière du Conseil Général et par les cotisations des adhérents.
Le Ministère de la Culture a maintenu la mise à disposition d'un Architecte Consultant en 2009 dans les mêmes conditions qu'en 2008.

COMMUNES ADHÉRENTES AU CAUE

AIZE
AMBRAULT
ANJOUIN
ARDENTES
ARGENTON/CREUSE
ARGY
ARPHEUILLES
ARTHON
AZAY-LE-FERRON
BADECON-LE-PIN
BAGNEUX
BARAIZE
BAUDRES
BAZAIGES
BEAULIEU
BELÂBRE
BOMMIERS
BONNEUIL
BOUESSE
BOUGES-LE-CHÂTEAU
BRETAGNE
BRIANTES
BRION
BUXEUIL
BUXIERES-D'AILLAC
BUZANCAIS
CEAULMONT
CELON
CHABRIS
CHAILLAC
CHALAIS
CHAMPILLET
CHASSENEUIL
CHASSIGNOLLES
CHÂTEAUROUX
CHÂTILLON/INDRE
CHAVIN
CHAZELET
CHEZELLES
CHITRAY
CHOUDAY
CIRON
CLERE-DU-BOIS
CLION/INDRE
CLUIS
COINGS
CONCREMIERS
CONDE
CREVANT
CROZON/VAUVRE
CUZION
DEOLS
DIORS
DIOU
DOUADIC
DUNET
DUN-LE-POELIER

ECUEILLE
EGUZON–CHANTOME
ETRECHET
FAVEROLLES
FEUSINES
FLERE-LA-RIVIERE
FONTENAY
FONTGOMBAULT
FONTGUENAND
FOUGEROLLES
FRANCILLON
FREDILLE
GARGILESSE
GEHEE
GIROUX
GOURNAY
GUILLY
INGRANDES
JEU-LES-BOIS
JEU-MALOCHES
LA BERTHENOUX
LA BUXERETTE
LA CHAMPENOISE
LA CHAPELLE-ORTHEMALE
LA CHAPELLE-ST-LAURIAN
LA CHATRE
LA CHATRE L'ANGLIN
LA MOTTE FEUILLY
LA PEROUILLE
LA VERNELLE
LACS
LANGE
LE BLANC
LE MAGNY
LE MENOUX
LE PECHEREAU
LE POINCONNET
LE PONT-CHRETIEN
LE TRANGER
LES BORDES
LEVROUX
LIGNAC
LIGNEROLLES
LINGE
LINIEZ
LIZERAY
LOURDOUEIX-ST-MICHEL
LOUROUER-ST-LAURENT
LUANT
LUCAY-LE-LIBRE
LUCAY-LE-MALE
LURAIS
LUREUIL
LUZERET
LYE
LYS-ST-GEORGES

MAILLET
MALICORNAY
MARON
MARTIZAY
MAUVIERES
MENETOU/NAHON
MENETREOLS-SOUS-VATAN
MEOBECQ
MERIGNY
MERS-SUR-INDRE
MEUNET PLANCHES
MEUNET-SUR-VATAN
MEZIERES-EN-BRENNE
MIGNE
MIGNY
MONTCHEVRIER
MONTGIVRAY
MONTIERCHAUME
MONTIPOURET
MONTLEVICQ
MOSNAY
MOUHERS
MOUHET
MOULINS/CEPHONS
MURS
NEONS-SUR-CREUSE
NERET
NEUILLAY-LES-BOIS
NEUVY-ST-SEPULCHRE
NEUVY-PAILLOUX
NIHERNE
NOHANT-VIC
NURET-LE-FERRON
OBTERRE
ORSENNES
OULCHES
PALLUAU/INDRE
PARNAC
PARPECAY
PAUDY
PAULNAY
PELLEVOISIN
POMMIERS
POULAINES
POULIGNY-NOTRE-DAME
POULIGNY-ST-MARTIN
POULIGNY-ST-PIERRE
PREAUX
PREUILLY-LA-VILLE
PR PRUNIERS
REBOURSIN
REUILLY
RIVARENNES
ROSNAY
ROUSSINES
ROUVRES-LES-BOIS
RUFFEC-LE-CHATEAU

SACIERGES-ST-MARTIN
ST-AIGNY
ST-AOUSTRILLE
ST-AOUT
ST-AUBIN
ST-BENOIT-DU-SAULT
STE-CECILE
ST-CHARTIER
ST-CHRISTOPHE-EN-BLLE
ST-CHRISTOPHE-EN-BIE
ST-CIVRAN
ST-CYRAN-DU-JAMBOT
ST-DENIS-DE-JOUHET
STE-FAUSTE
ST-FLORENTIN
ST-GAULTIER
STE-GEMME
ST-GENOU
ST-GEORGES-SUR-ARNON
ST-GILLES
ST-HILAIRE-SUR-BENAIZE
ST-LACTENCIN
STE-LIZAIGNE
ST-MARCEL
ST-MARTIN-DE-LAMPS
ST-MAUR
ST-MEDARD
ST-MICHEL-EN-BRENNE
ST-PLANTAIRE
ST-PIERRE-DE-JARDS
ST-PIERRE-DE-LAMPS
STE-SEVERE-SUR-INDRE
ST-VALENTIN
SARZAY
SASSIERGES-ST-GERMAIN
SAULNAY
SAZERAY
SEGRY
SELLES-SUR-NAHON
SEMBLECAY
TENDU
THENAY
THEVET-ST-JULIEN
THIZAY
TILLY
TOURNON-ST-MARTIN
TRANZAULT
URCIERS
VALENCAY
VARENNES-SUR-FOUZON
VATAN
VELLES
VENDOEUVRES
VERNEUIL-SUR-IGNERAIE
VEUIL
VICQ-EXEMPLET

VICQ-SUR-NAHON
VIGOULANT
VIGOUX
VIJON
VILLEDIEU-SUR-INDRE
VILLEGONGIS
VILLEGOUIN
VILLENTROIS
VILLERS-LES-ORMES
VILLIERS
VINEUIL
VOUILLON

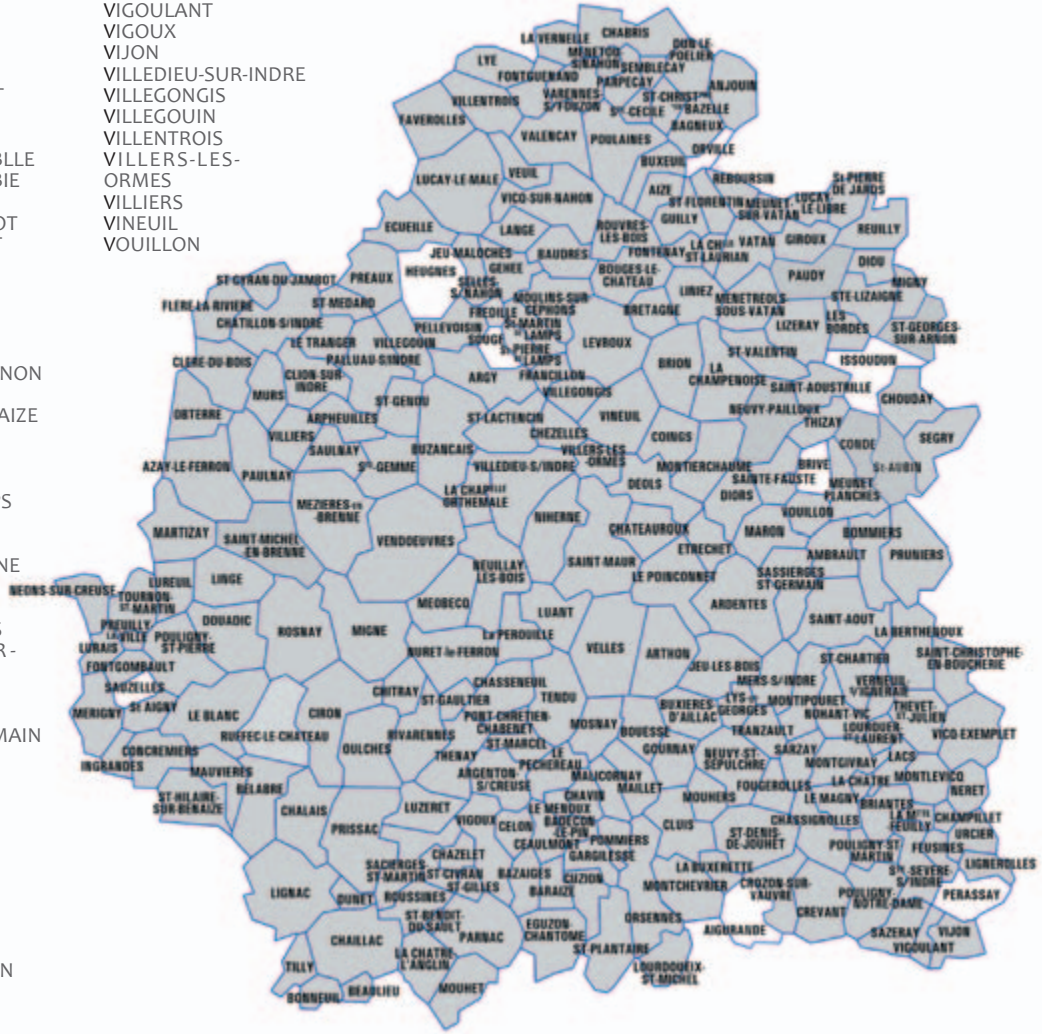

239 COMMUNES ADHÉRENTES EN 2009

CONSEIL AUX COMMUNES

La mission du CAUE est d'accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'environnement à toute échelle ; du bâtiment au « grand paysage », en passant par la place du village, le quartier ou l'ensemble du territoire communal.

Il est à la disposition des collectivités adhérentes, quelle que soit l'importance ou la nature du problème posé : réhabilitation ou construction de bâtiments publics, élaboration de documents d'urbanisme, projet de développement urbain, aménagement d'espaces publics, de lotissements, de zones d'activités, démarche paysagère....

Au cours de l'année 2009, ce sont 94 études qui ont été confiées au CAUE par les communes ou les communautés de communes.

Le CAUE est ainsi devenu un acteur essentiel de la mise en valeur du territoire communal.

C'est la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 qui a crée les CAUE et c'est le Conseil Général, par le versement de la Taxe Départementale CAUE prélevée sur presque tous les permis de construire délivrés, qui en assure le soutien financier.

Nos interventions se situent en amont de toute maîtrise d'oeuvre, laquelle sera confiée à des concepteurs privés, architectes, paysagistes, urbanistes ou géomètres dans le respect du Code des Marchés Publics.

LISTE DES ETUDES 2009

AMBRAULT : Aménagement d'un parking
ARTHON : Accès et parking de l'école / PLU
AZAY-LE-FERRON : Mur clôture du château / PLU
BAGNEUX : Abords du lavoir
BAUDRES : Ateliers municipaux
BAZAIGES : Columbarium
BELABRE : Maison en centre bourg
BRIANTES : Mairie
BRION : Logements
CHAILLAC : Lotissement durable / Abri sur la place
LA CHAMPENOISE : Ancien commerce / Cimetière
LA CHÂTRE : Maison du gardien au château d'Ars / Site FOREPABE / Etude petite enfance / Abords de la gare-Halle multifonctions
CHEZELLES : Salle de réunion en logement
CREVANT : Modification du POS / Lotissement / Zone artisanale
DIORS : Extension salle des fêtes
EGUZON-CHANTÔME : Gite / Cimetière
FAVEROLLES : Salle des associations / Maison troglodyte
FONTENAY : Mairie
FRANCILLON : Accès handicapés mairie
JEU-MALOCHES : Logement de la mairie
LE PONT-CHRETIEN-CHABENET : Cantine / PLU
LIGNAC : Logement de la Poste / Presbytère
LOUROUER-SAINT-LAURENT : Logements dans ancienne mairie
LUANT : PLU
LYE : Reconstruction de l'école
MAILLET : Logement / Salle de réunions
MEOBECQ : Logement / Ecole
MERS-SUR-INDRE : Logements dans l'ancien presbytère / Boucherie
MONTCHEVRIER : Mairie
MONTIPOURET : Maison médicale
MOUHERS : Avis sur mairie et salle des fêtes
MOUHET : Centre bourg
MURS : Cimetière
NEUVY-SAINT-SEPULCRE : Accès mairie
PALLUAU-SUR-INDRE : Logement / Ancienne gare
PARPECAY : Avis sur église et maison en centre bourg
LE PECHEREAU : Salle des fêtes
PELLEVOISIN : Maison médicale
POULIGNY-NOTRE-DAME : Rue de lotissement / Logements dans garages communaux
PREAUX : Logements
PRUNIERS : Mairie / Aire de jeux / Salle de motricité
REBOURSIN : Logements
REUILLY : Bibliothèque
RUFFEC-LE-CHÂTEAU : Cimetière / Place devant le Prieuré
SASSIERGES-SAINT-GERMAIN : Transfert mairie
SAINT-AIGNY : Restaurant
SAINT-AOÛT : Salle de sport / Club House
SAINT-AOUSTRILLE : Déplacement mairie / Salle des fêtes / Cimetière
SAINT-AUBIN : Avis sur église / Logement
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE : Restaurant
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE : Place de l'église
SAINT-BENOIT-DU-SAULT : Cour de l'école / Route d'Argenton / Logement rue du Prieuré
SAINT-DENIS-DE-JOUHET : Cabinet médical
SAINT-GAULTIER : PLU-Projet urbain
SAINT-GENOU : Maison ancienne / Liaison piétionne
SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT : Abords salle des fêtes / Salle de réunion mairie
SAINT-FLORENTIN : Coeur de village
SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE : Place de l'église / Ancienne école en salle des fêtes
SAINT-LACTENCIN : Accès handicapés mairie
SAINT-MARCEL : Réserve pour mobilier salle des fêtes / Avenue de Verdun
SAINT-MAUR : Etude site CPO / PLU
SAINT-VALENTIN : Bibliothèque
SOUGE : Place de l'église / Ancienne école en salle des fêtes / Logement
TENDU : Salle des fêtes / Coeur de village
LE TRANGER : Carte communale
VELLES : Salle des fêtes
VENDOEUVRES : Multiservices / Zone AU / Logement
VEUIL : Lotissement
VICQ-EXEMPLET : Lotissement
VIJON : Aménagement d'une grange en atelier

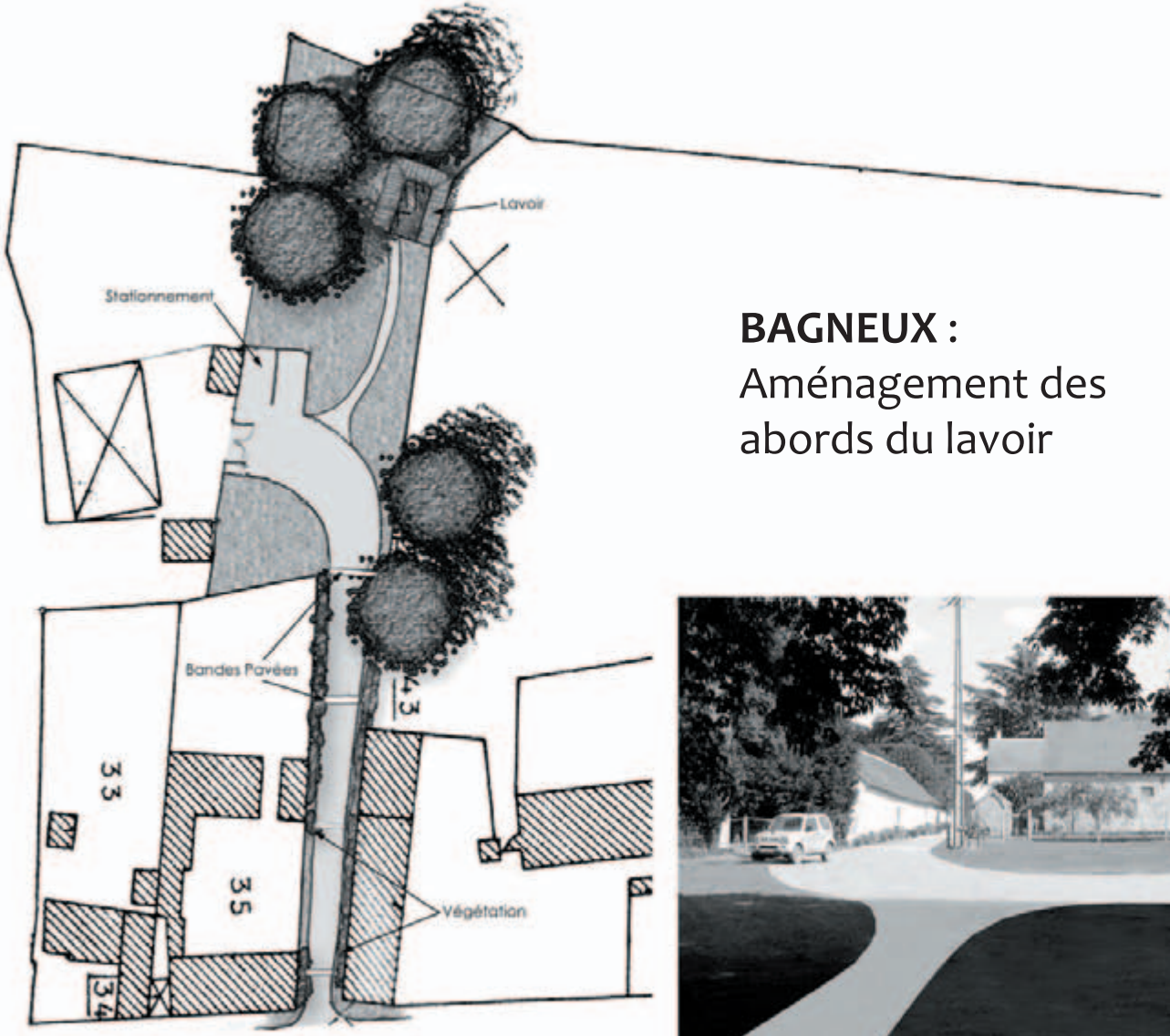

BAGNEUX :
Aménagement des abords du lavoir

BAUDRES : Aménagement des ateliers municipaux

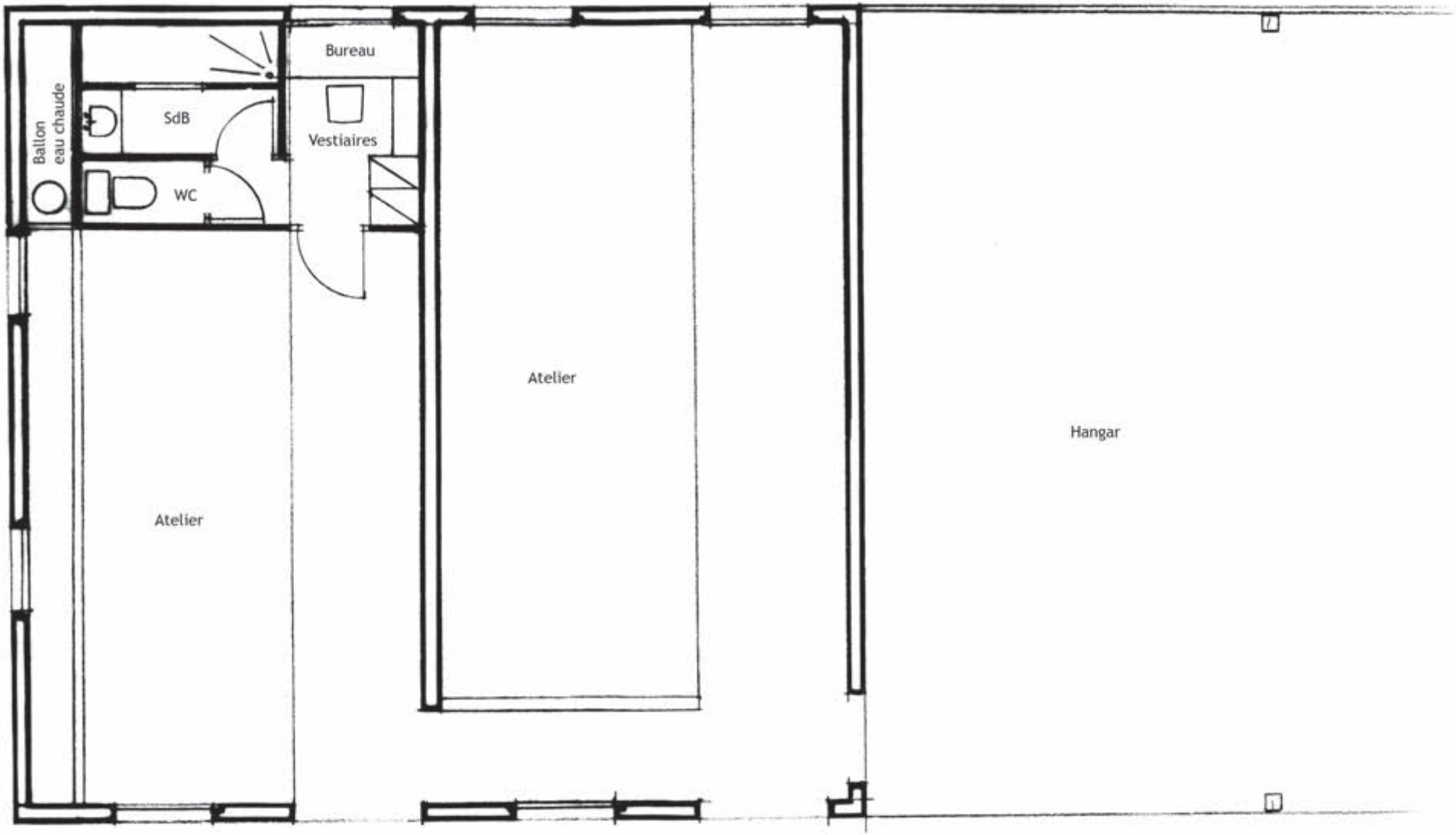

PLAN PROJETE

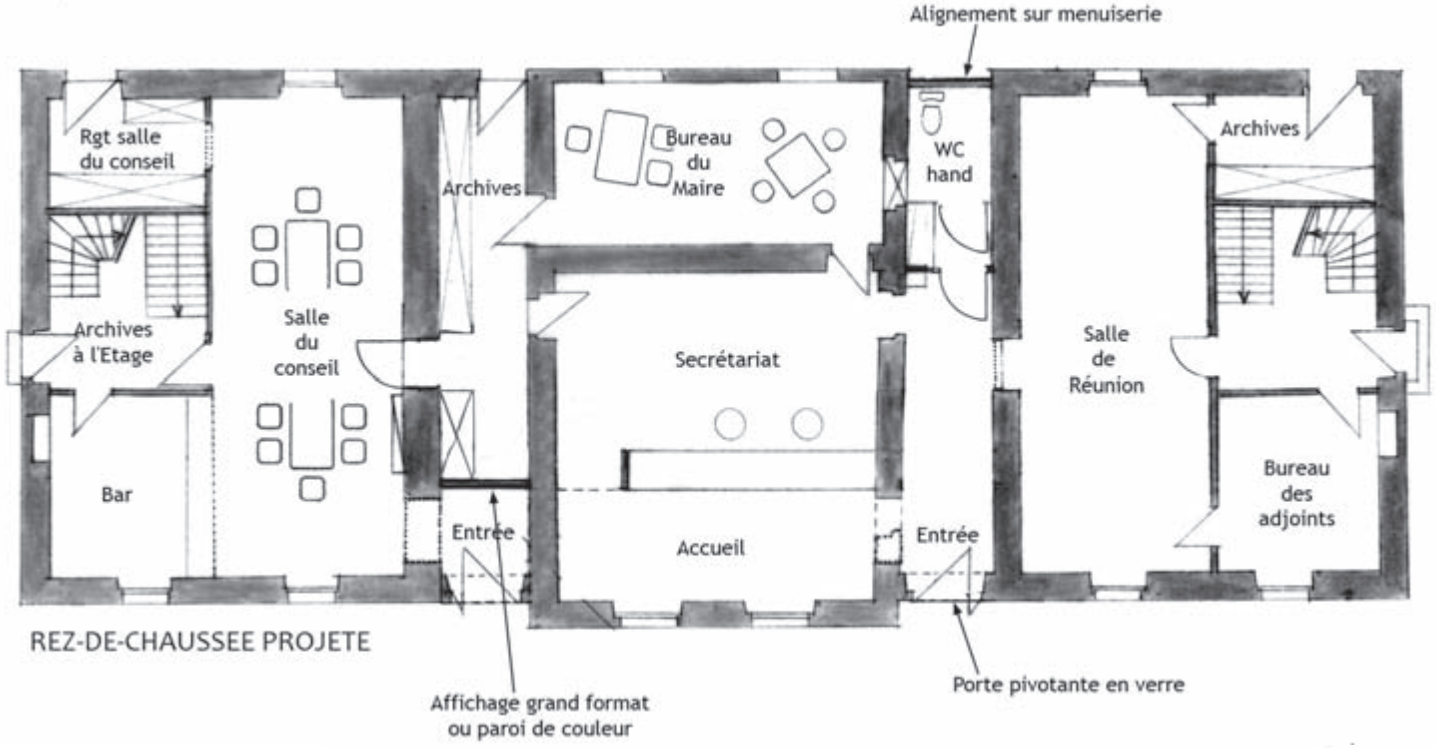

BRIANTES :
Réaménagement de la mairie

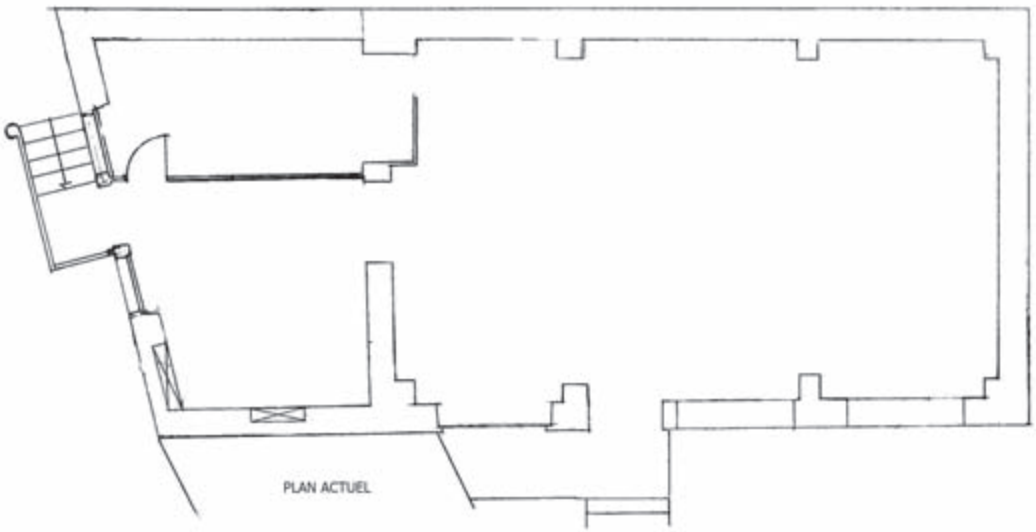

BRION : Aménagement de logements

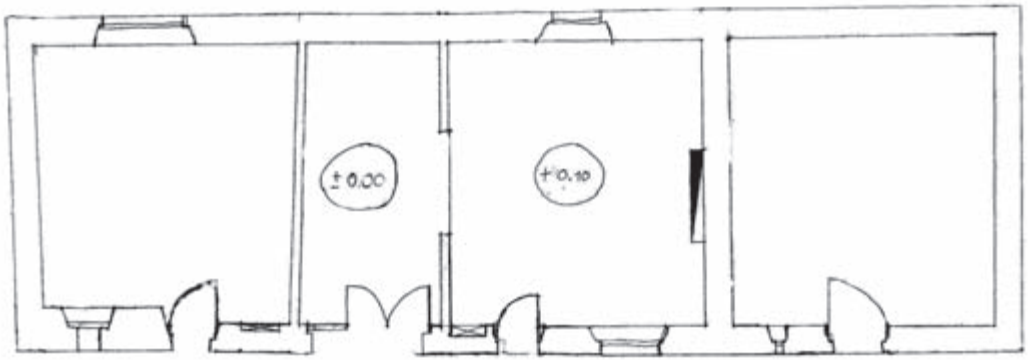

PLAN - ETAT EXISTANT

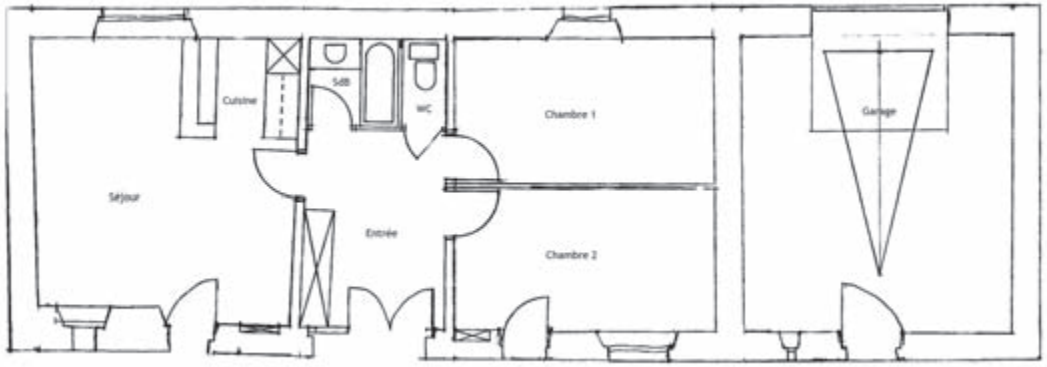

PLAN - ETAT PROJETE

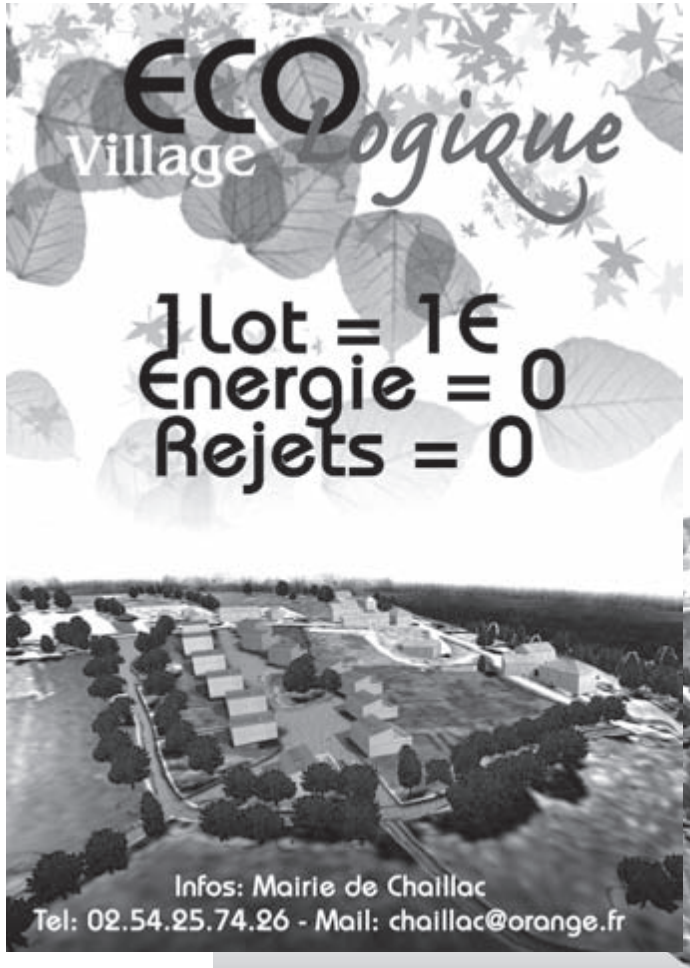

CHAILLAC : Construction d'un éco-lotissement

PERSPECTIVE Halle rotonde

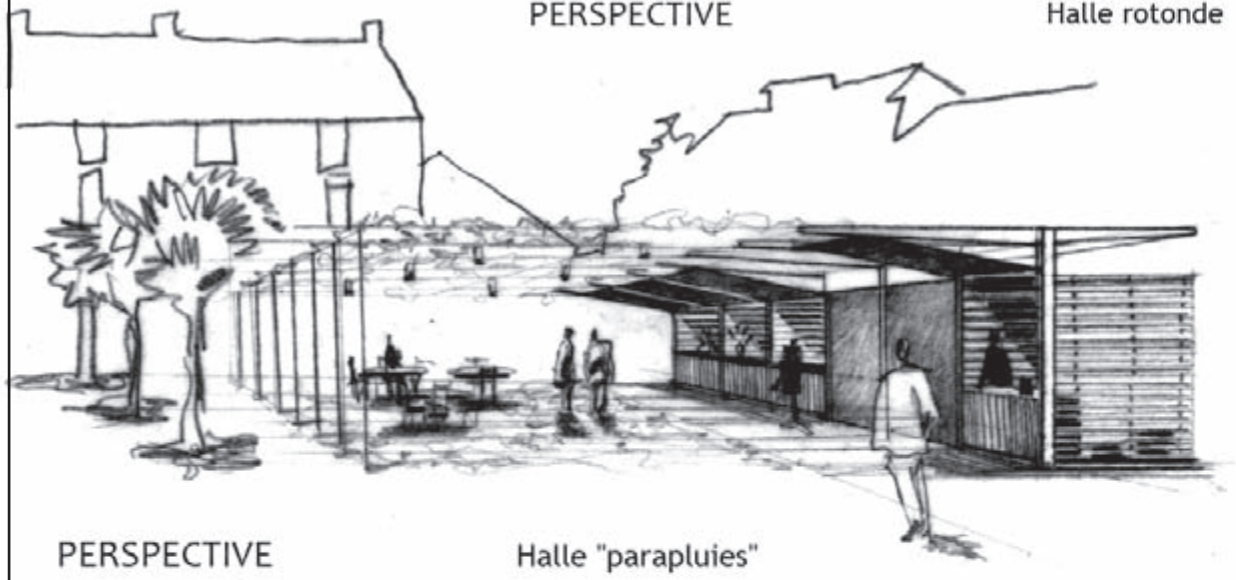

PERSPECTIVE Halle "parapluies"

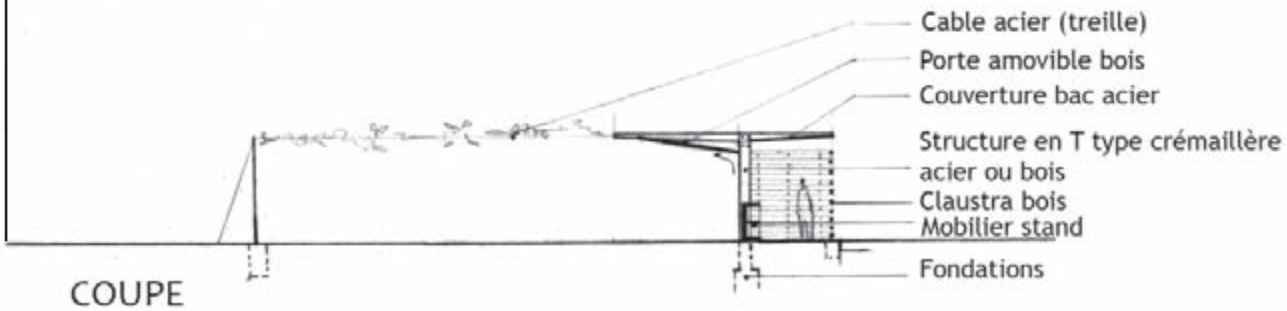

COUPE

CHAILLAC :
Construction d'une halle sur la place en centre bourg

CREVANT : Modification du POS - Création d'un lotissement et d'une zone d'activité

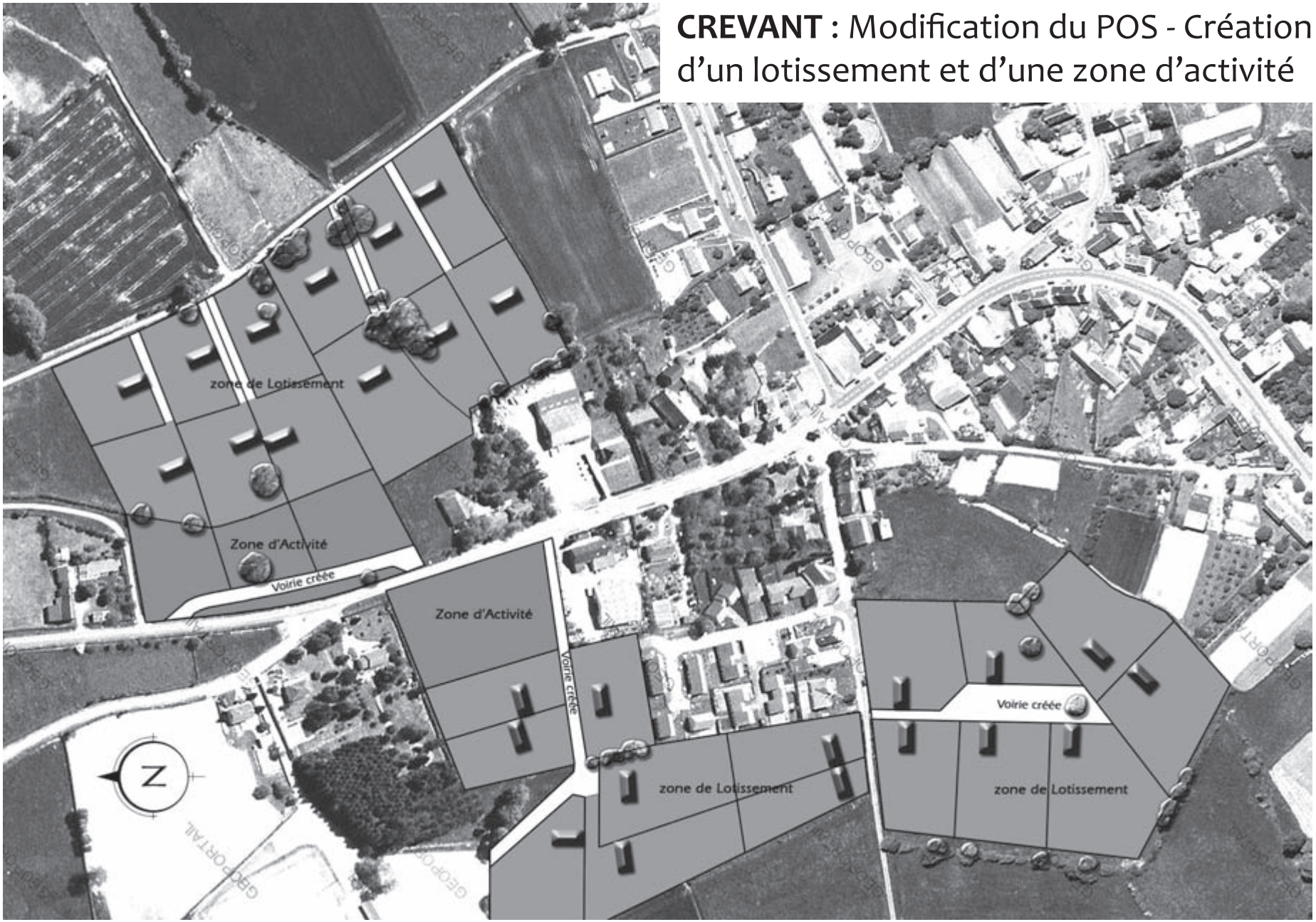

FAVEROLLES : Réhabilitation d'un bâtiment en salle de réunion

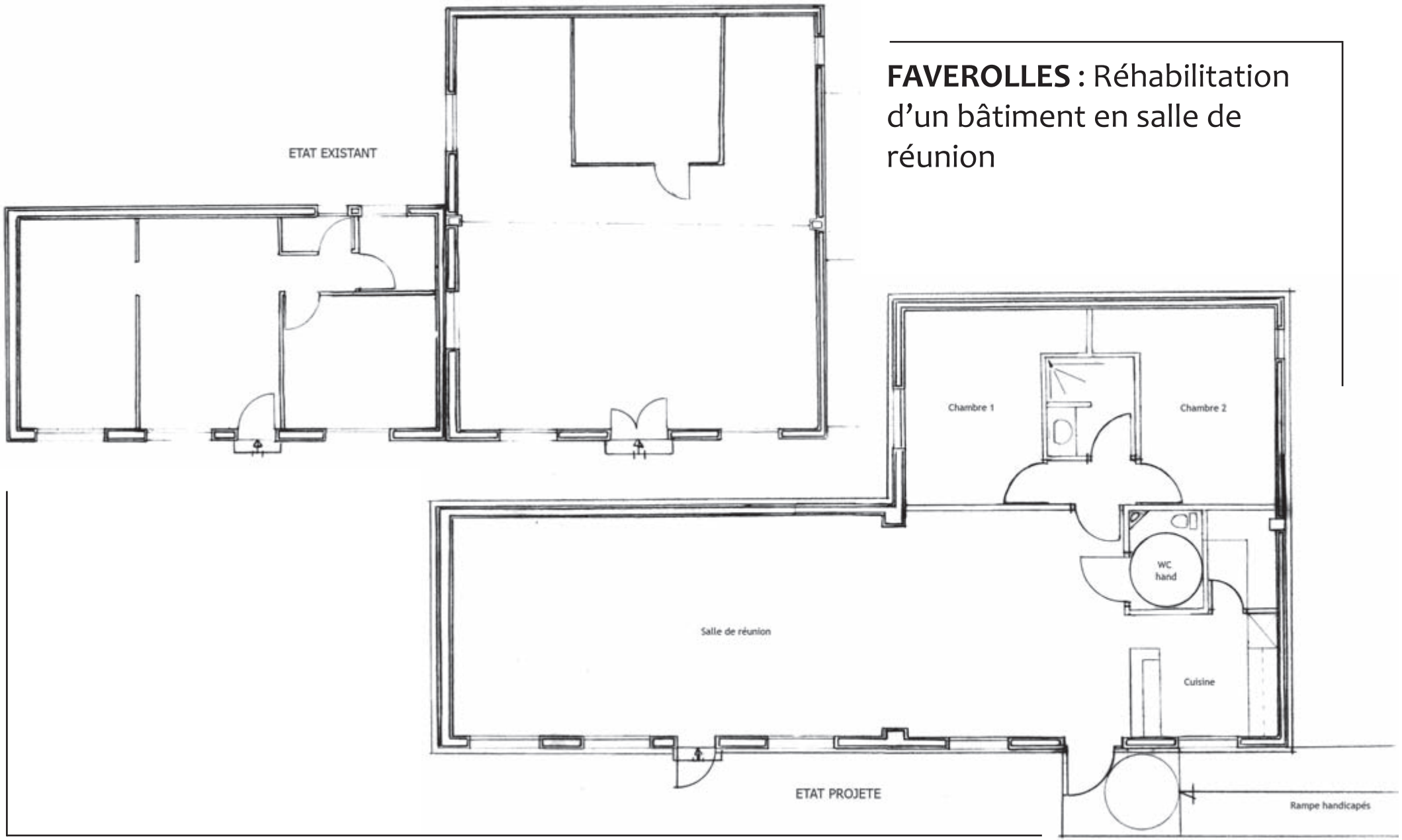

LA CHAMPENOISE :
Réhabilitation d'un
ancien bar-restaurant

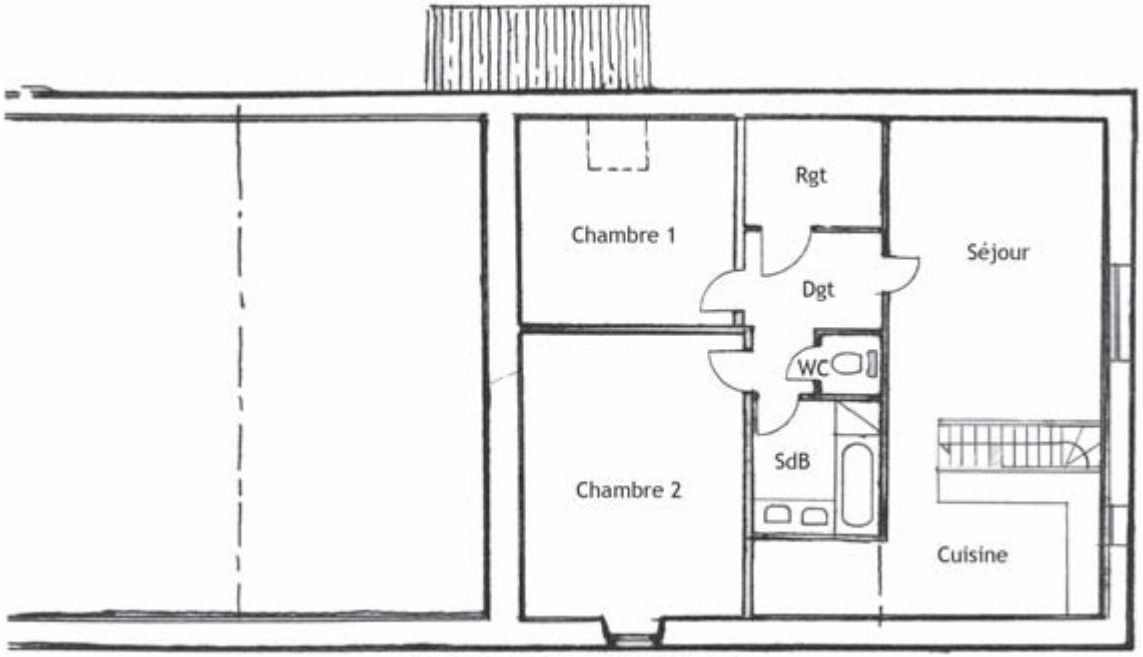

ETAGE - ETAT PROJETE

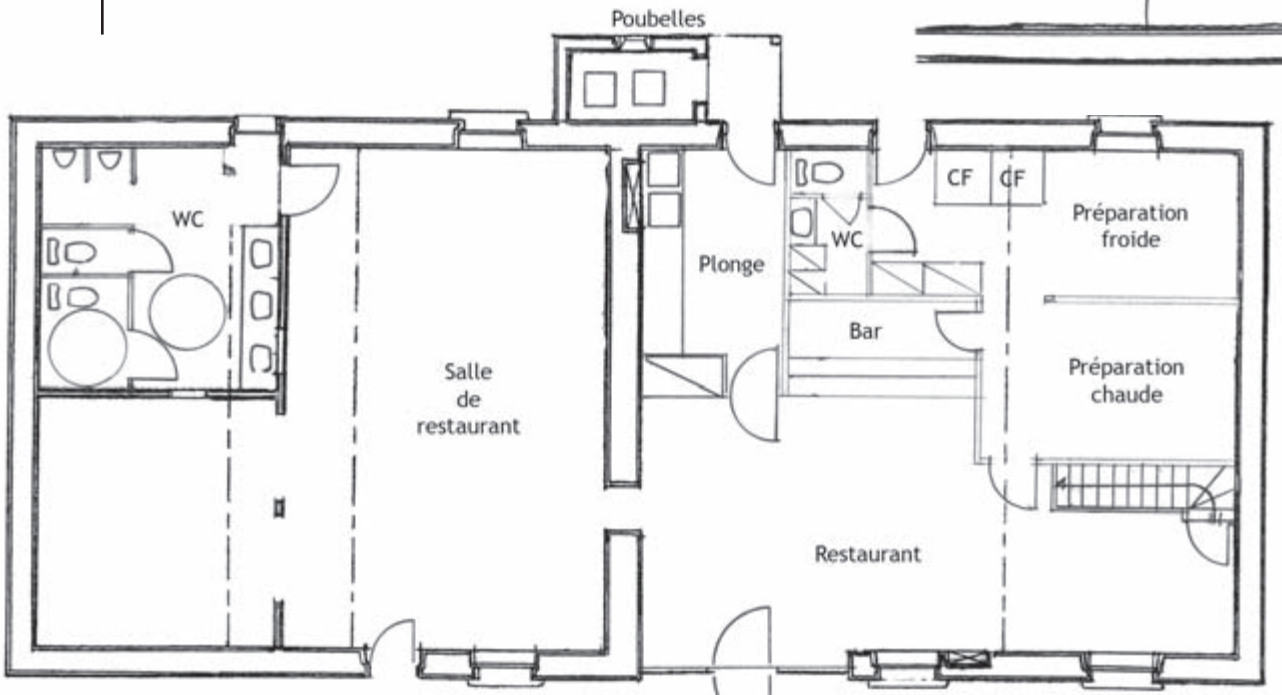

REZ-DE-CHAUSSEE PROJETE

LA CHÂTRE : Réhabilitation de la maison du gardien au Château d'Ars

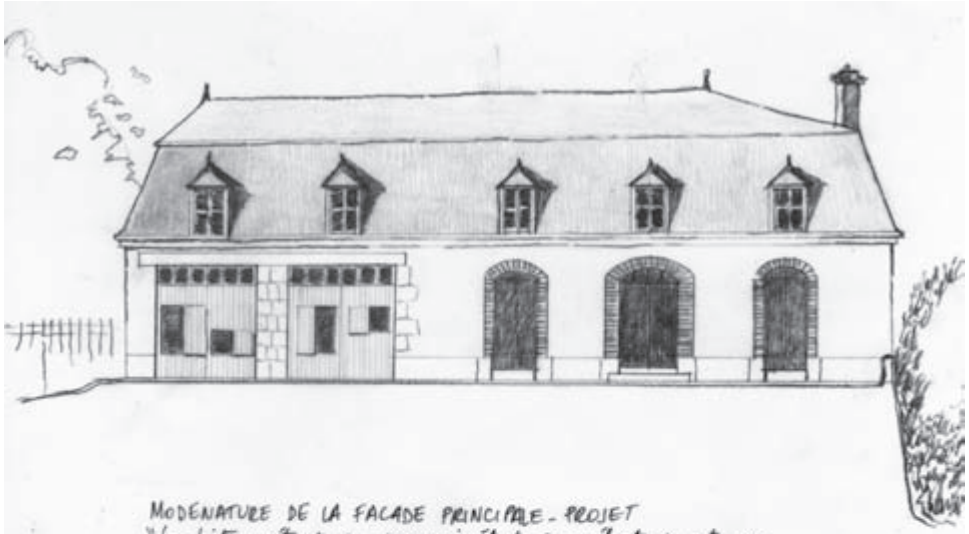

MODENATURE DE LA FACADE PRINCIPALE - PROJET

"La toiture étant en mauvais état, sa réfection est une opportunité pour la révision de l'harmonie stylistique de l'édifice"

2 thèmes :

— La toiture
- Changement de son revêtement (lumière et couleur) de la tuile à trame gauffrée au grain fin de l'ardoise gris-bleuté
- Adaptation de sa forme : suppression des coyaux, intégration de la gouttière dans une corniche filante
- Changement des lucarnes : révision de leur dimension, uniformisation de leur taille. Maintien de leur aplomb à l'axe des baies inférieures

— Le corps de façade
- Valorisation de l'étage de représentation par l'agrandissement des baies principales
- Insertion de petits "points de vue", cadrages, dans les volets bois des portes garage
- Création de nouvelles baies (latérales) pour offrir des vues sur le paysage

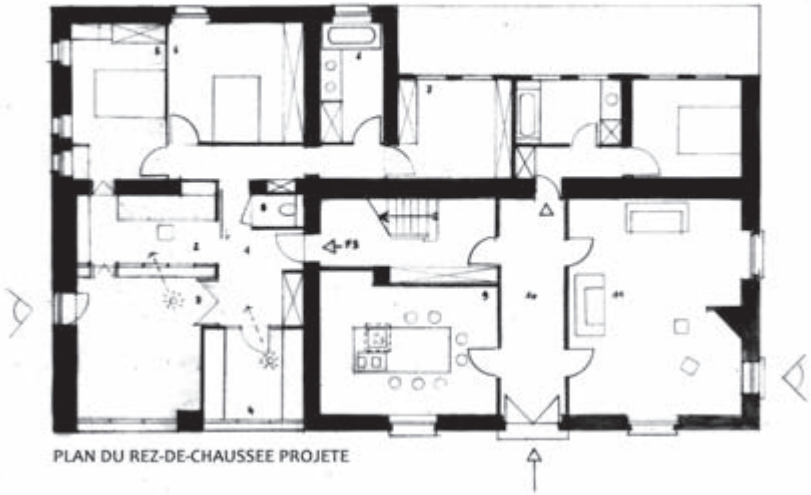

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE PROJETE

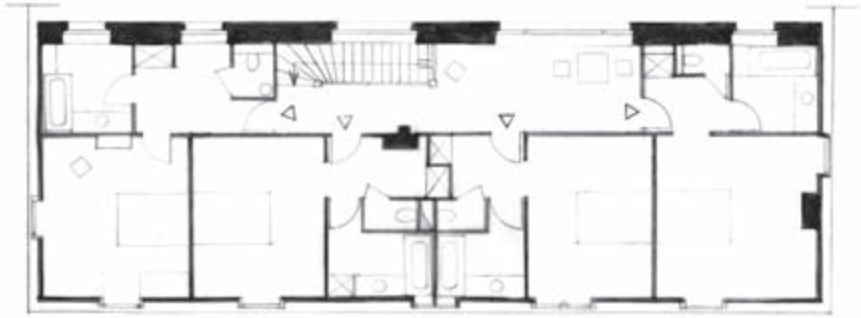

PLAN DE L'ETAGE PROJETE

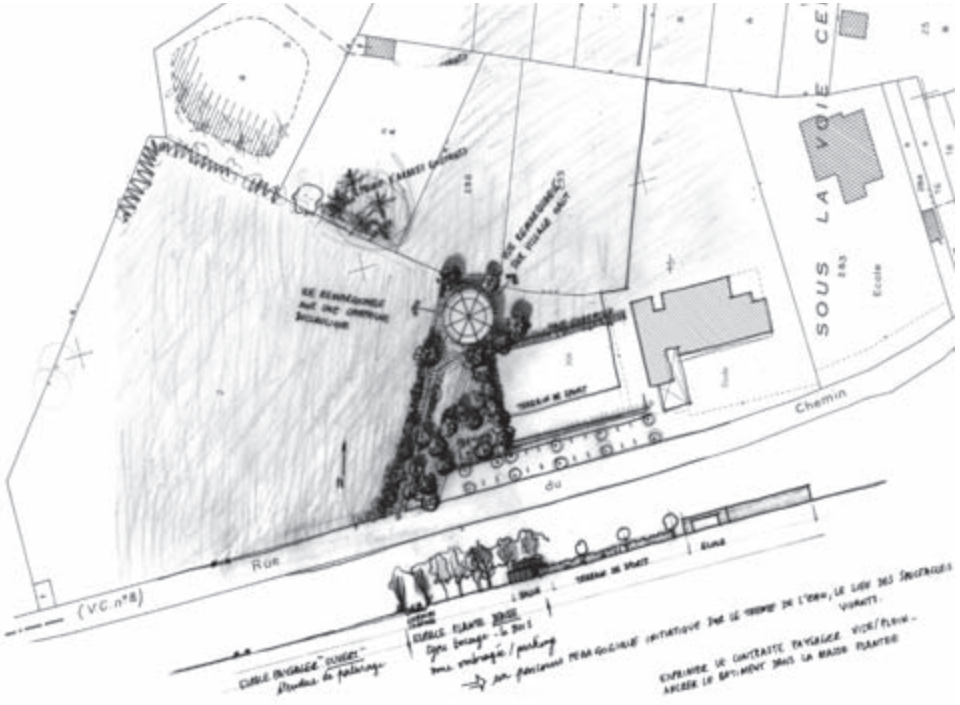

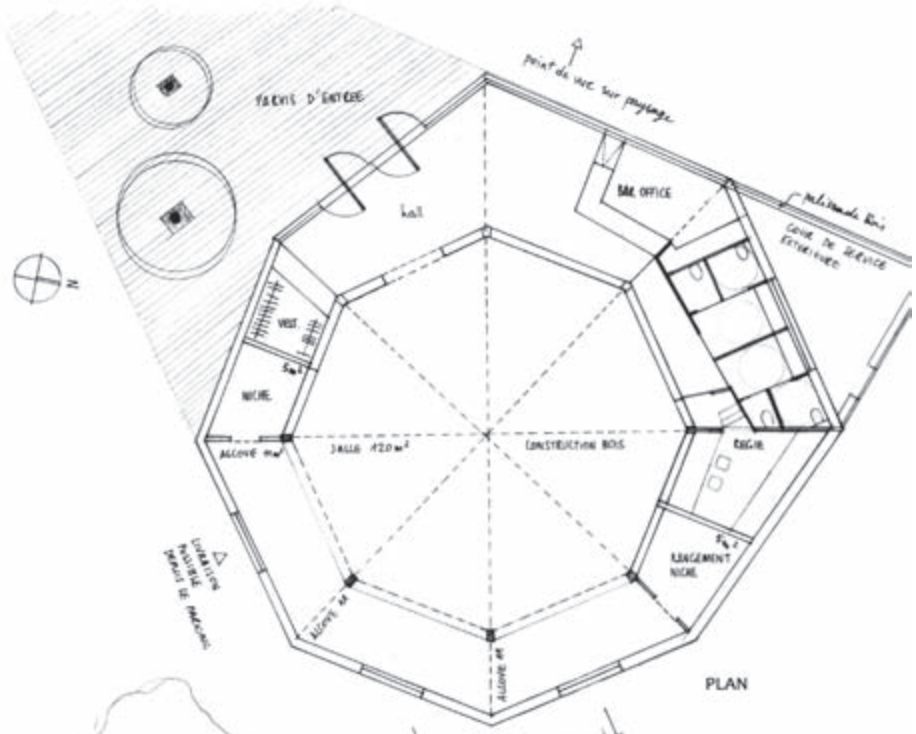

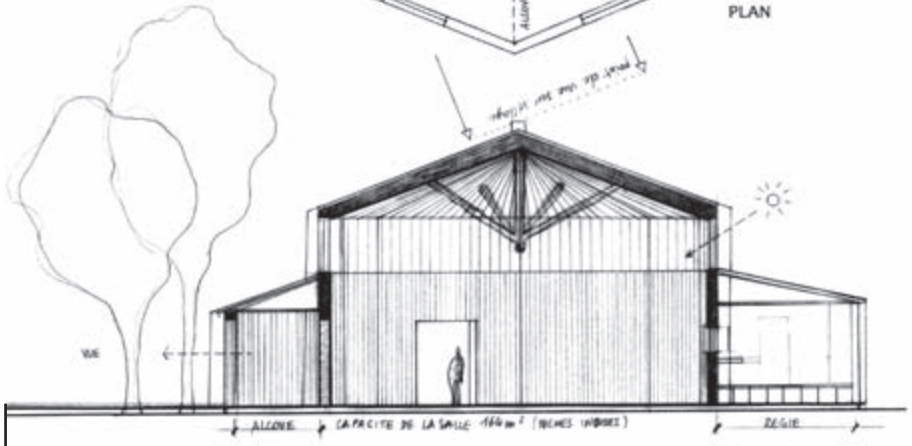

COUPE SUR SALLE

LE PECHEREAU : Construction d'une salle des fêtes

LE PONT-CHRETIEN-CHABENET :
Construction d'une cantine scolaire

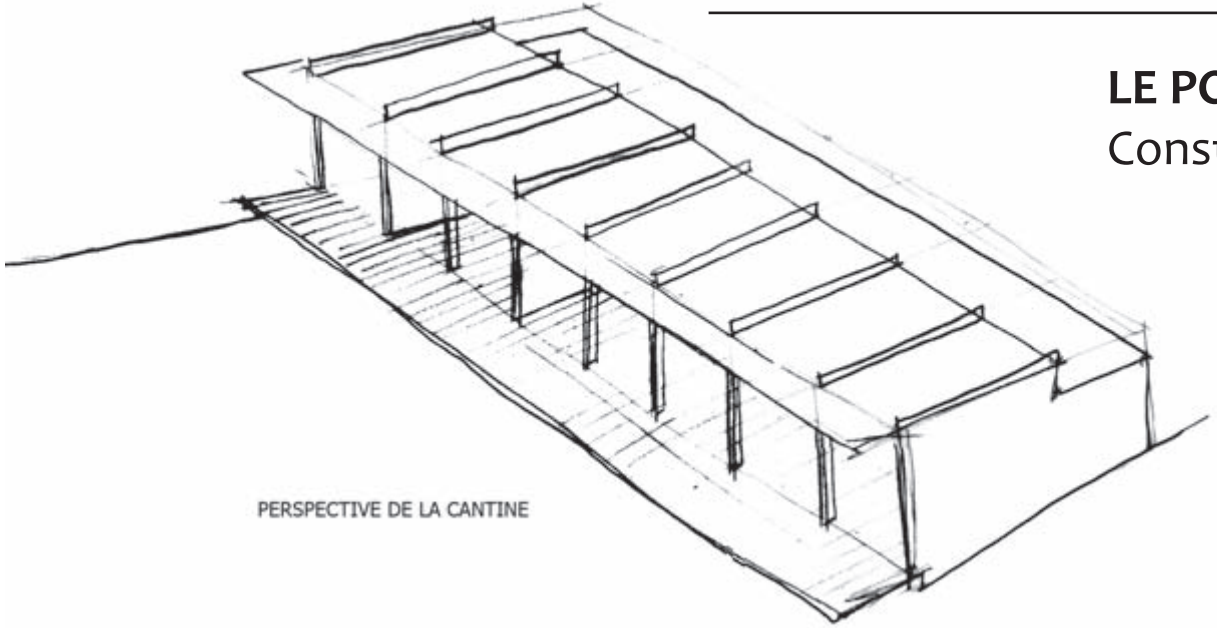

PERSPECTIVE DE LA CANTINE

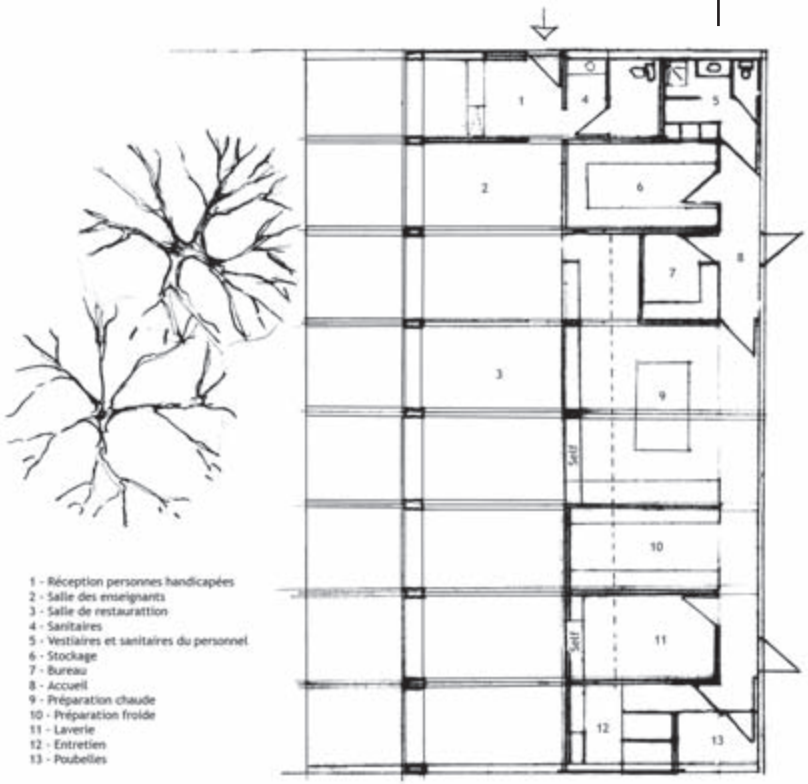

1 - Réception personnes handicapées
2 - Salle des enseignants
3 - Salle de restaurattion
4 - Sanitaires
5 - Vestiaires et sanitaires du personnel
6 - Stockage
7 - Bureau
8 - Accueil
9 - Préparation chaude
10 - Préparation froide
11 - Laverie
12 - Entretien
13 - Poubelles

PLAN

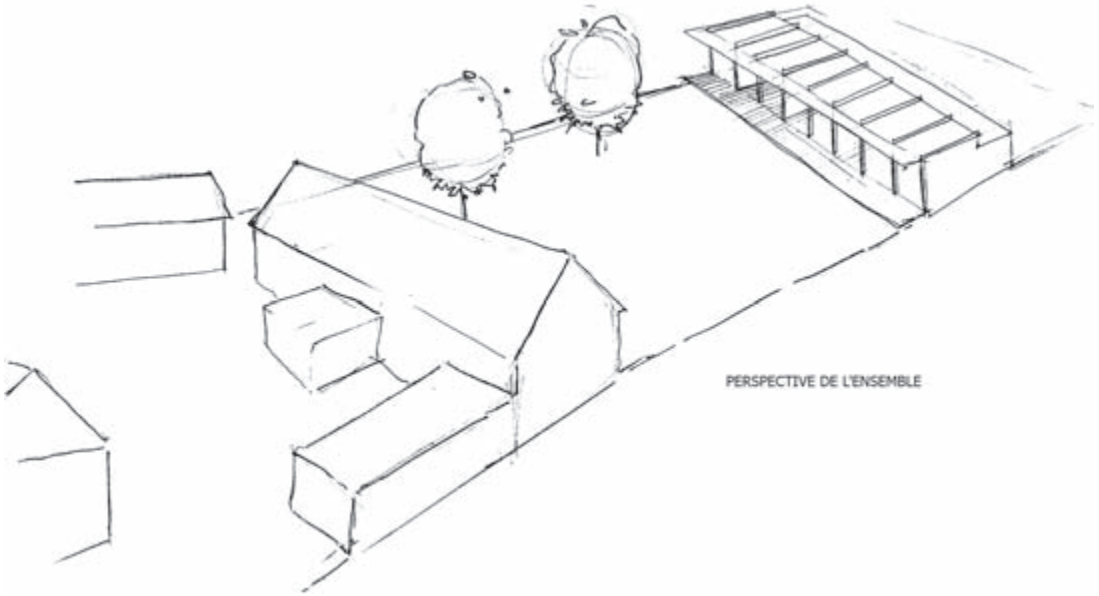

PERSPECTIVE DE L'ENSEMBLE

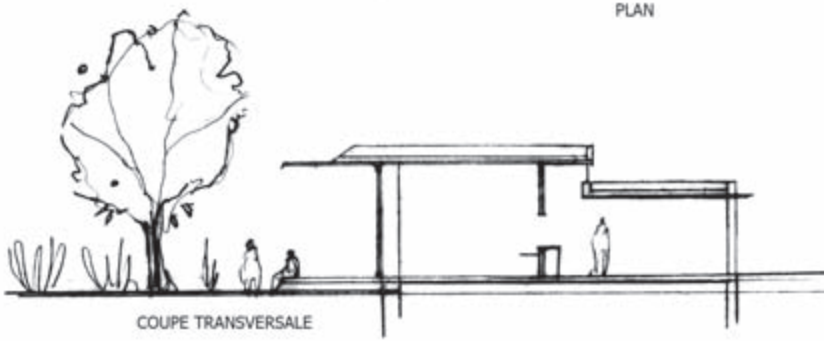

COUPE TRANSVERSALE

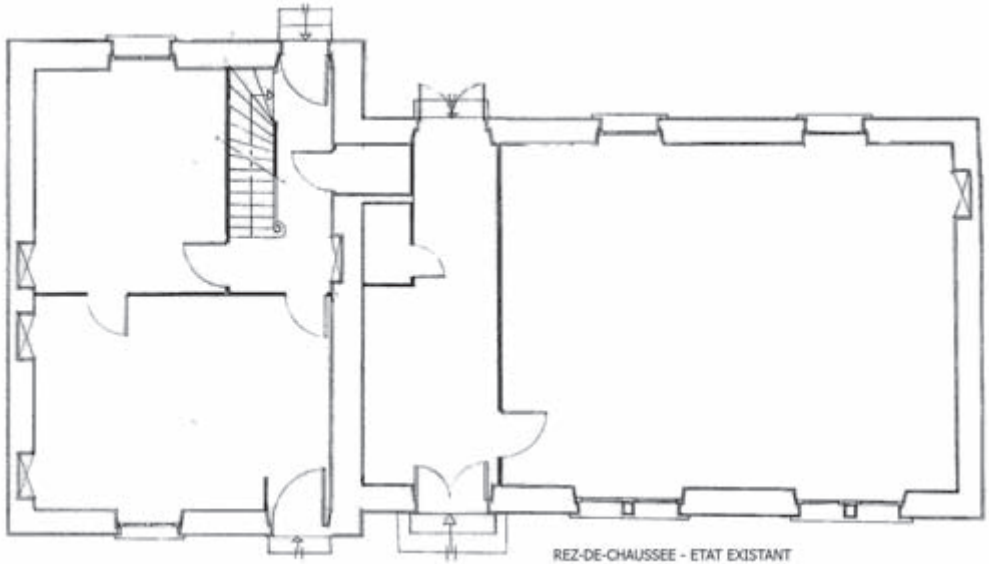

REZ-DE-CHAUSSEE - ETAT EXISTANT

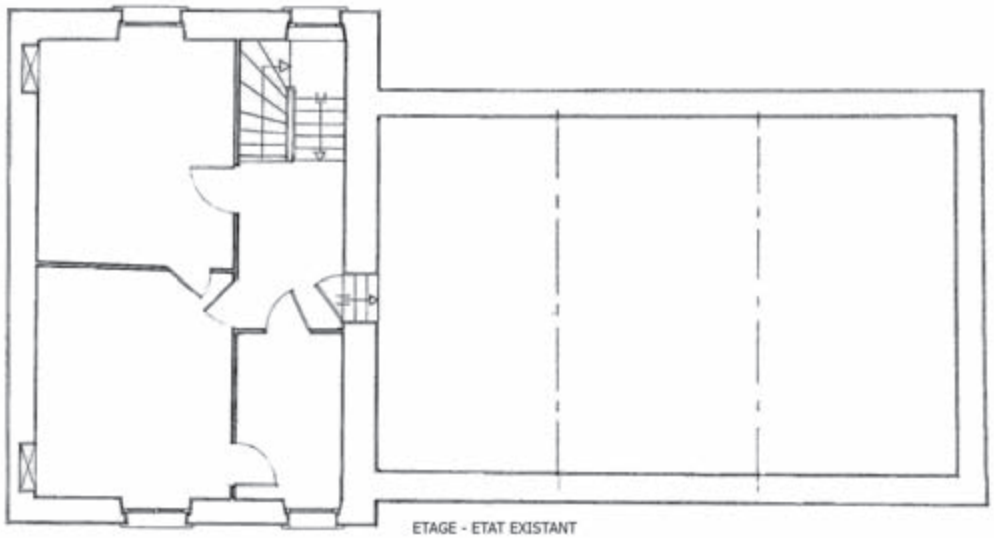

ETAGE - ETAT EXISTANT

MEOBECQ : Réhabilitation du logement de l'école

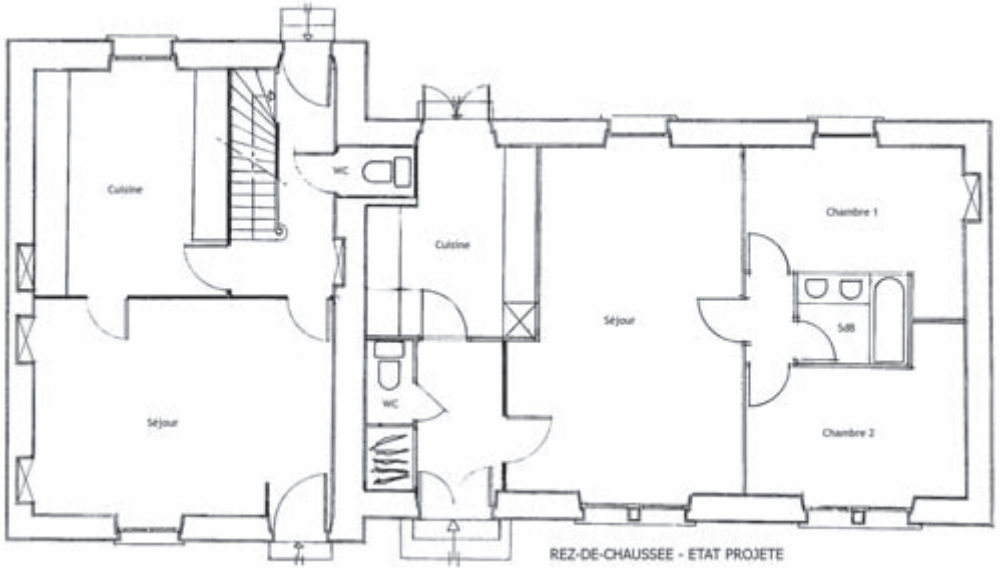

REZ-DE-CHAUSSEE - ETAT PROJETE

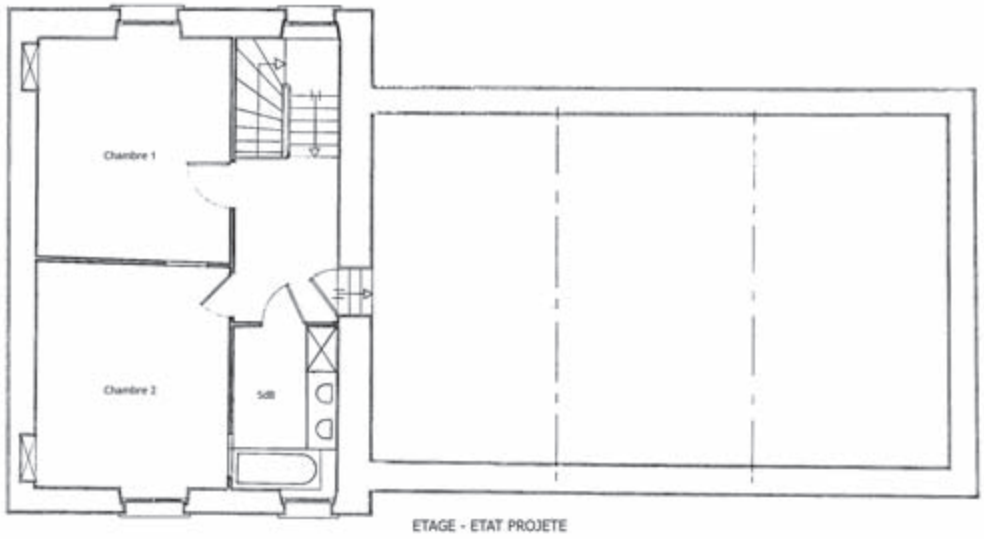

ETAGE - ETAT PROJETE

MERS-SUR-INDRE : Réhabilitation du presbytère en logements

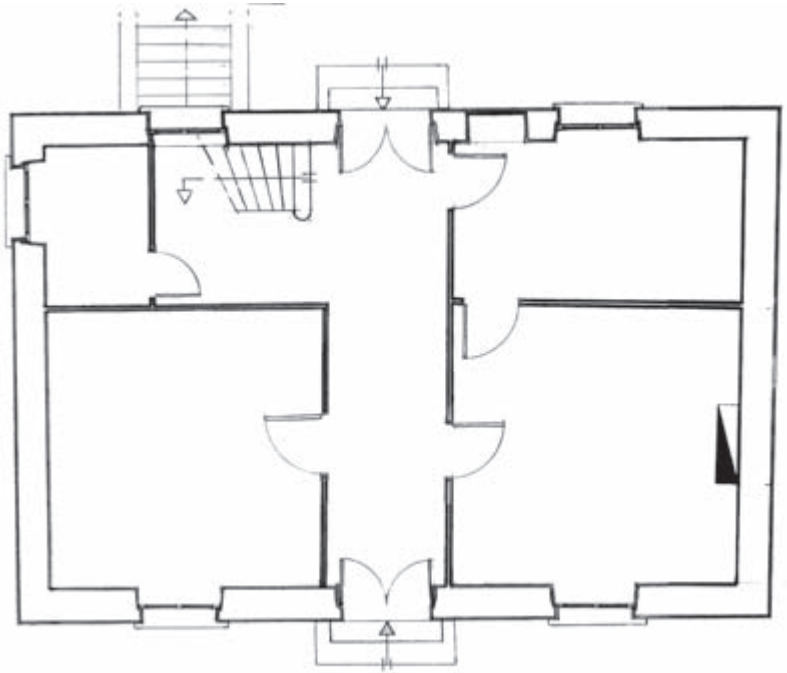

REZ-DE-CHAUSSEE - ETAT EXISTANT

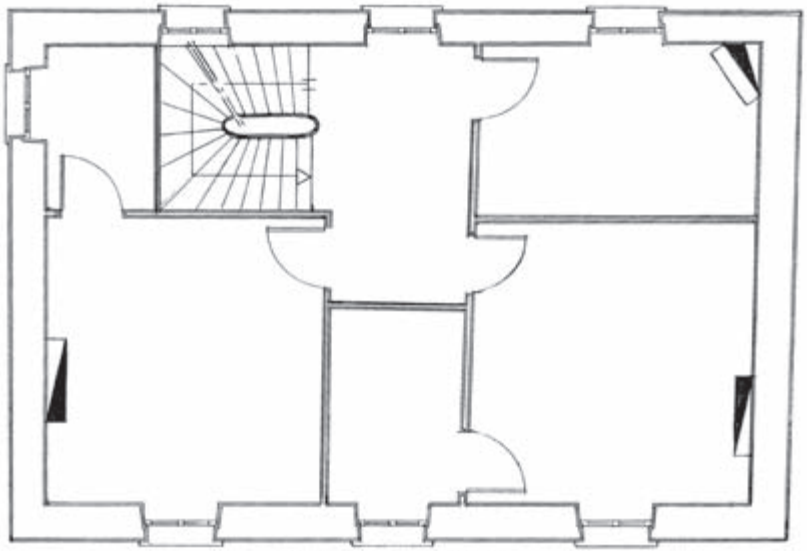

ETAGE - ETAT EXISTANT

REZ-DE-CHAUSSEE - ETAT PROJETE

Entrée logt 2

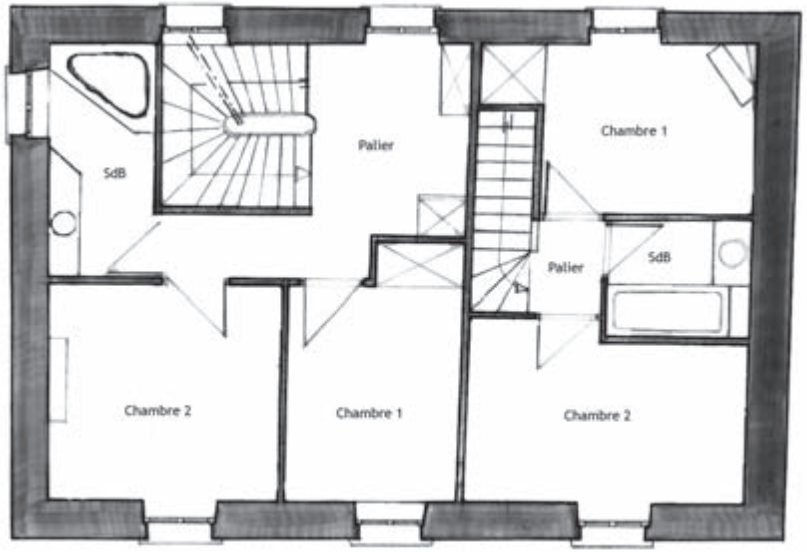

ETAGE - ETAT PROJETE

MONTCHEVRIER : Restructuration de la mairie

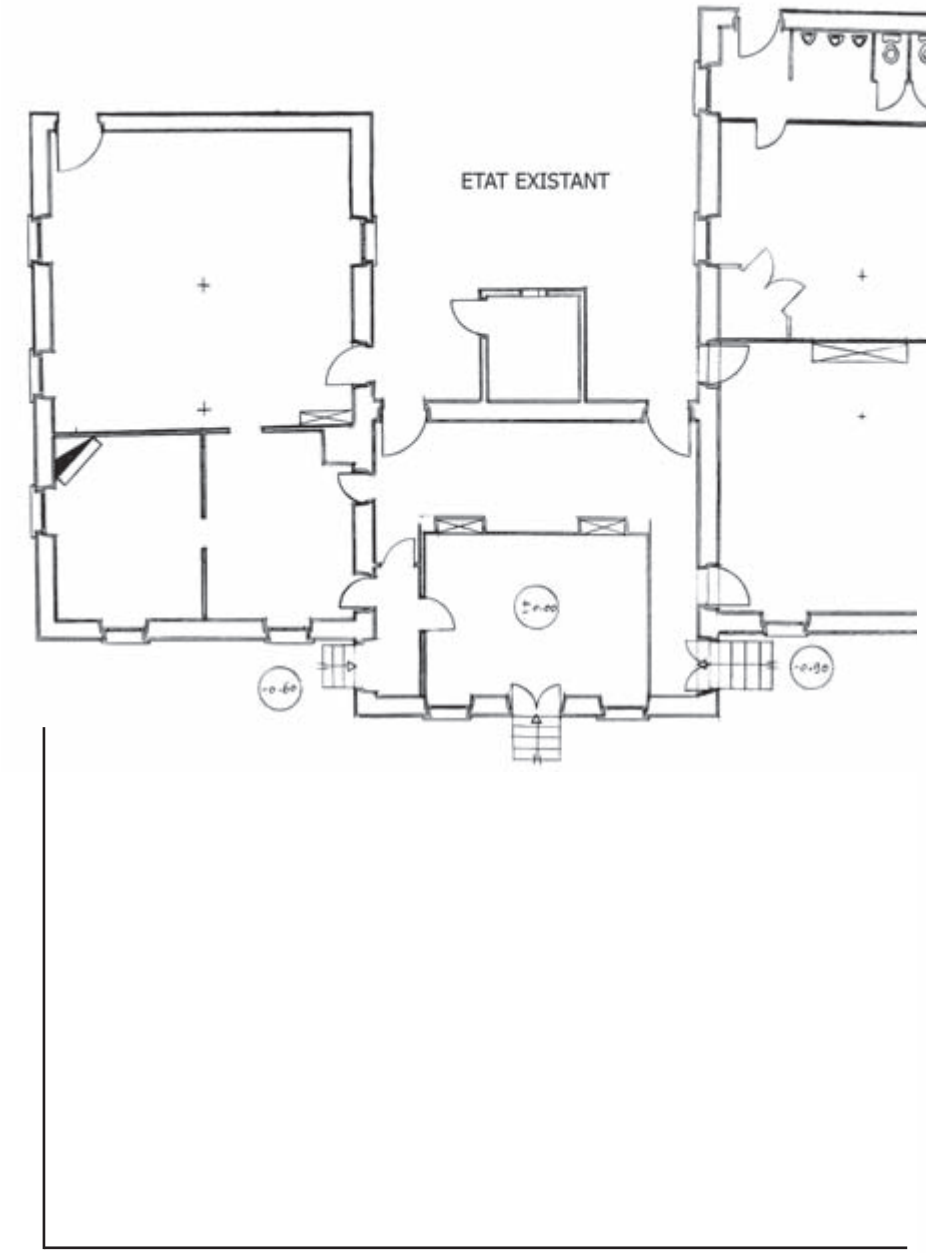

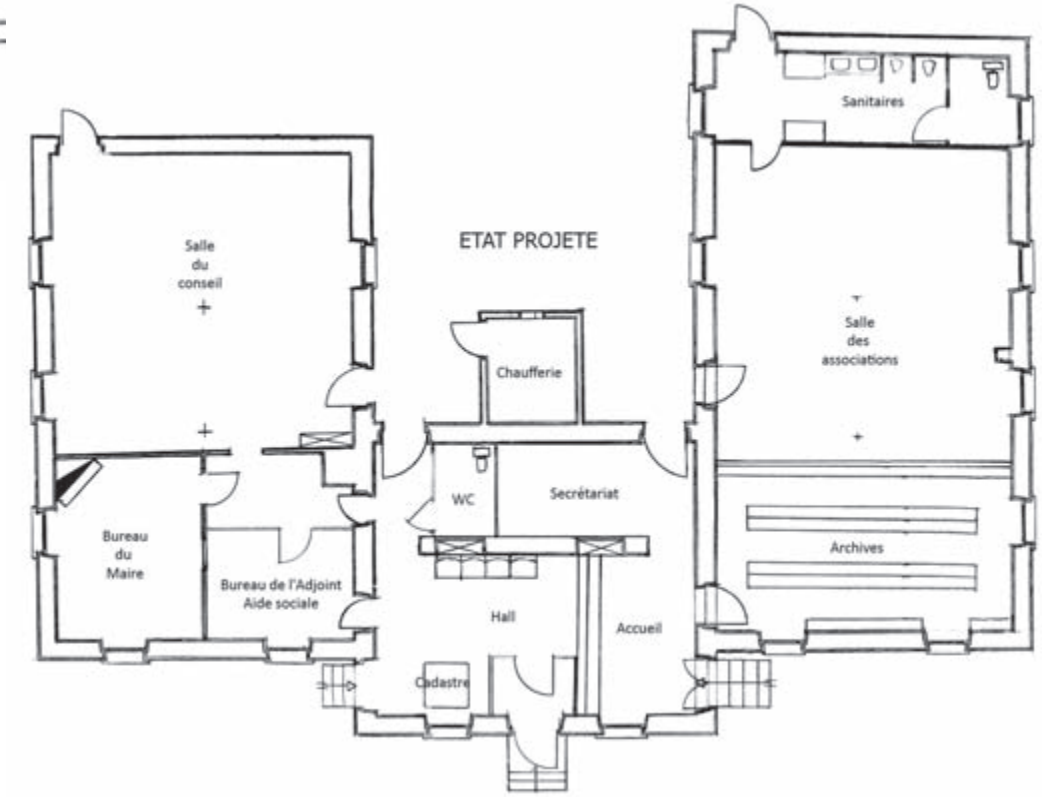

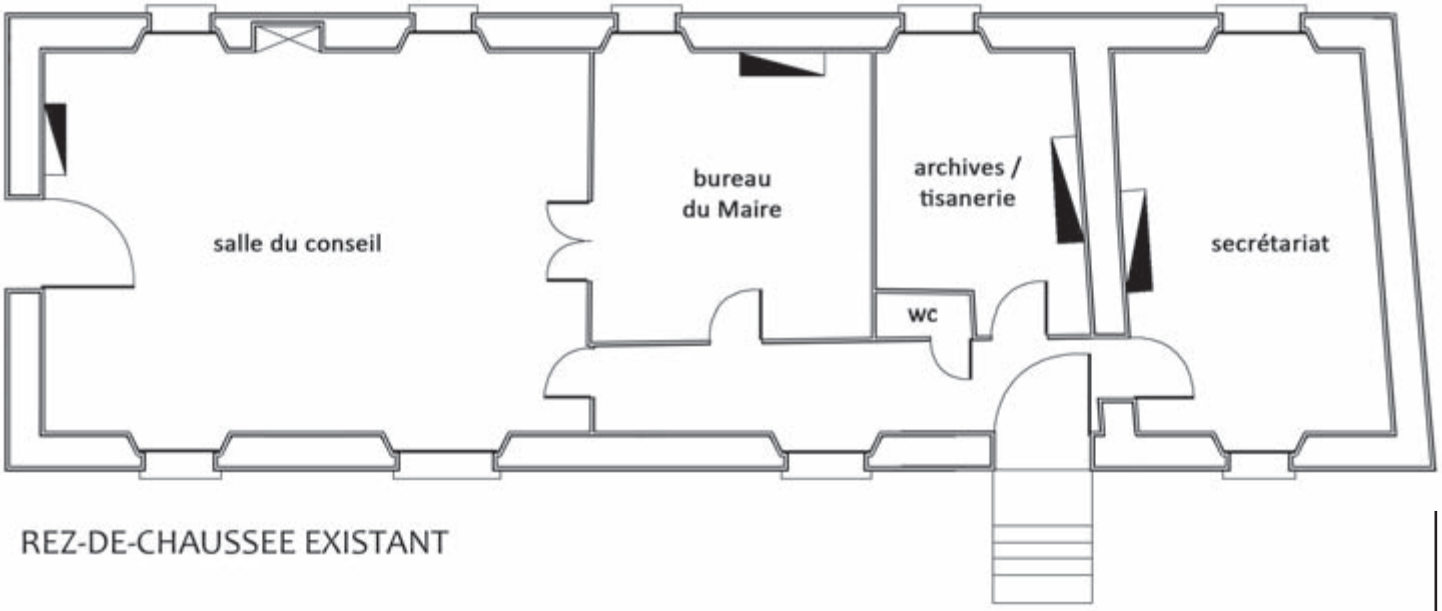

REZ-DE-CHAUSSEE EXISTANT

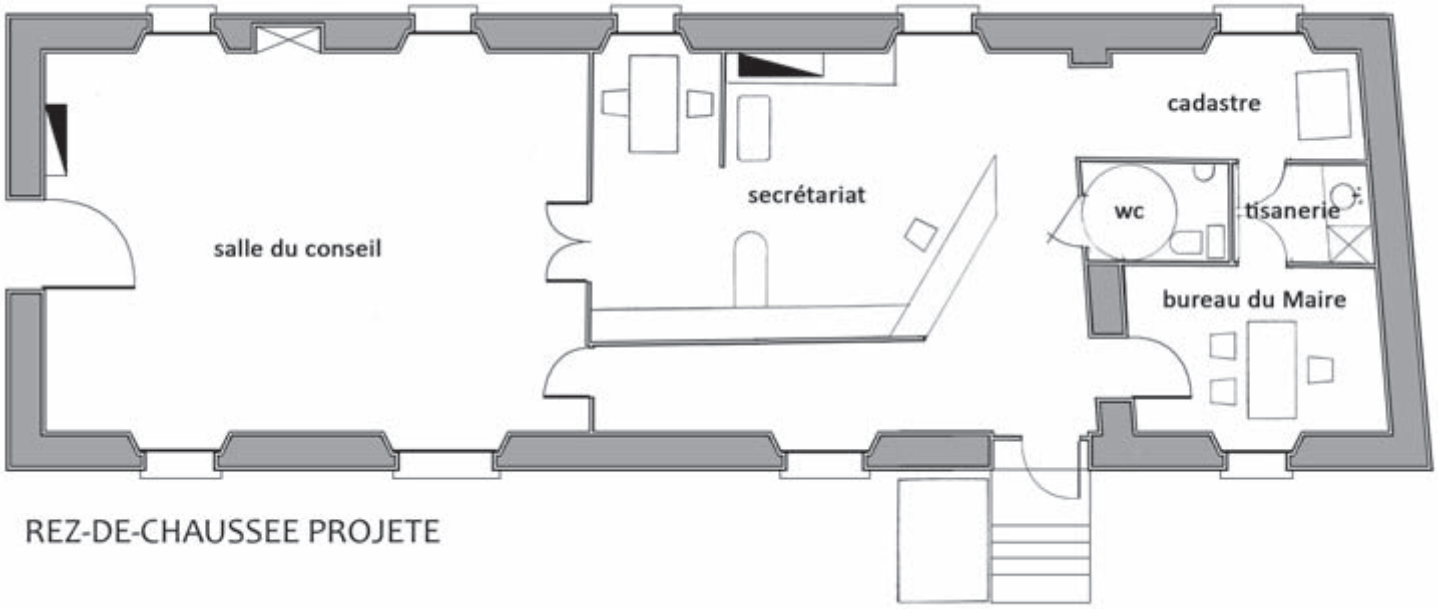

REZ-DE-CHAUSSEE PROJETE

MOUHERS :
Restructuration
de la mairie

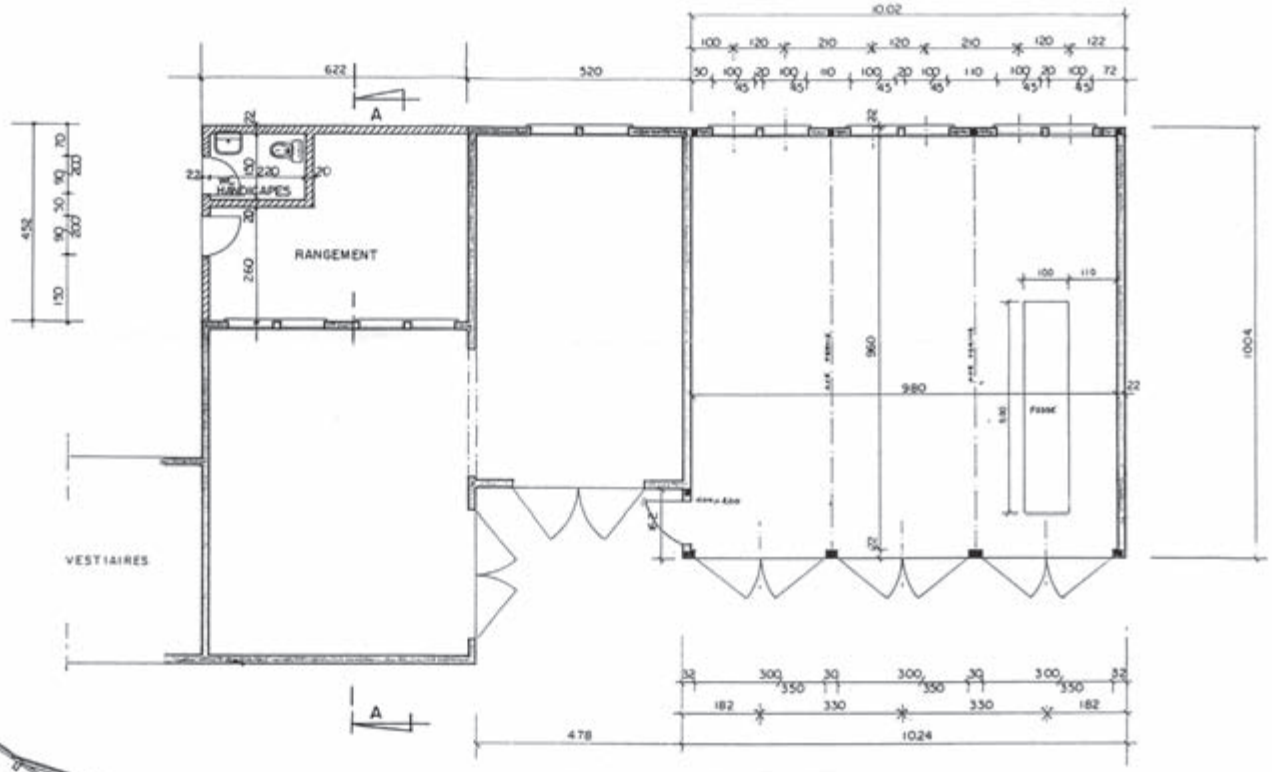

PLAN ACTUEL

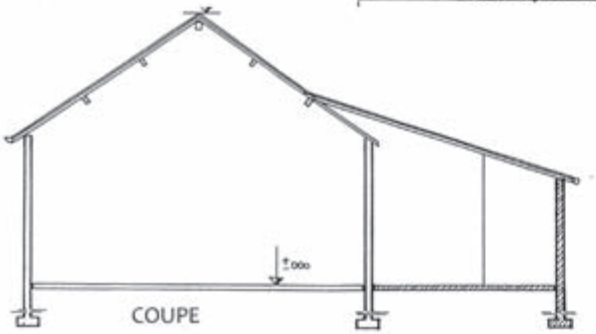

POULIGNY-NOTRE-DAME :
Création de logements dans les anciens garages communaux

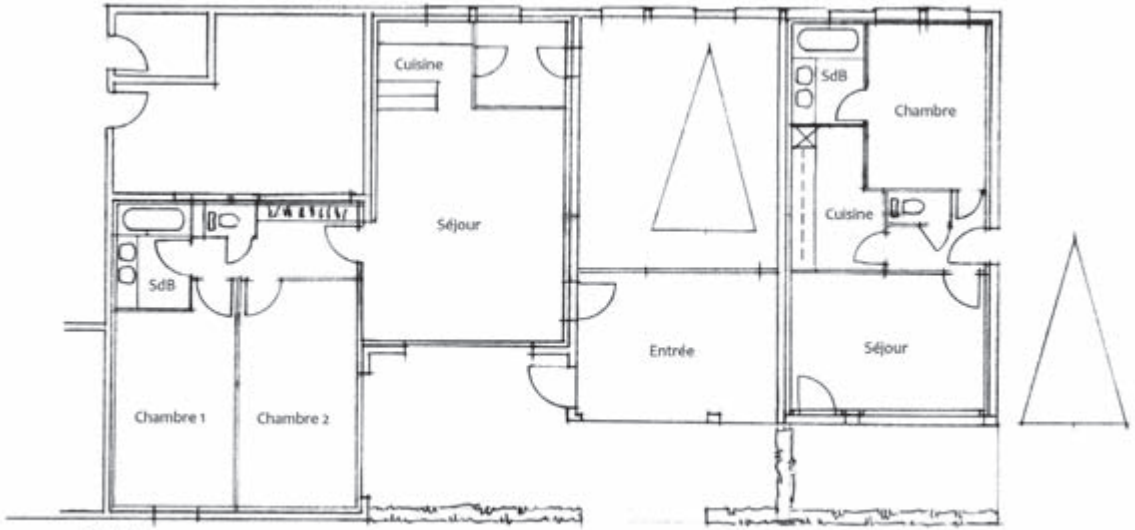

PLAN

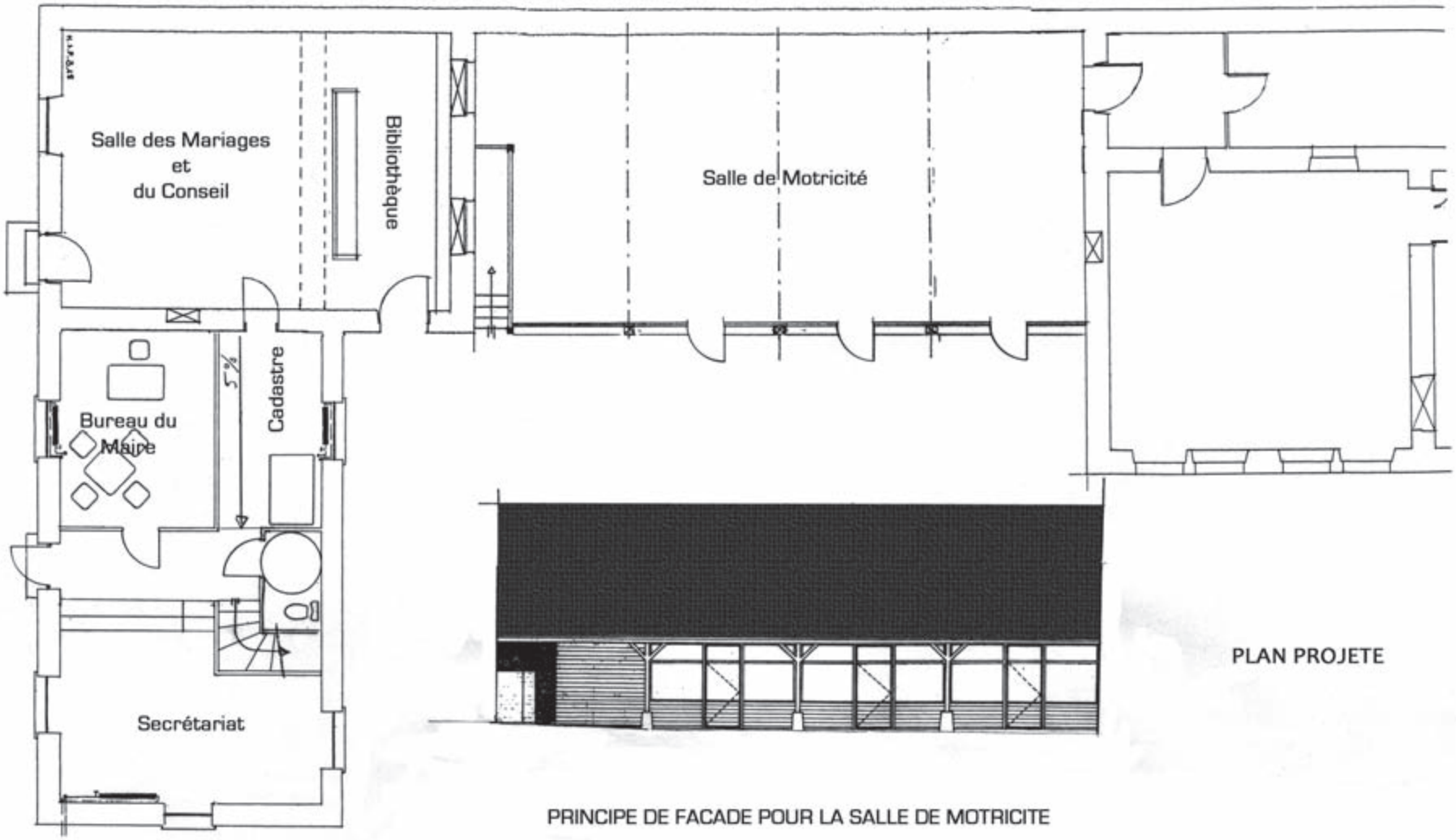

PRUNIERS : Restructuration de la mairie

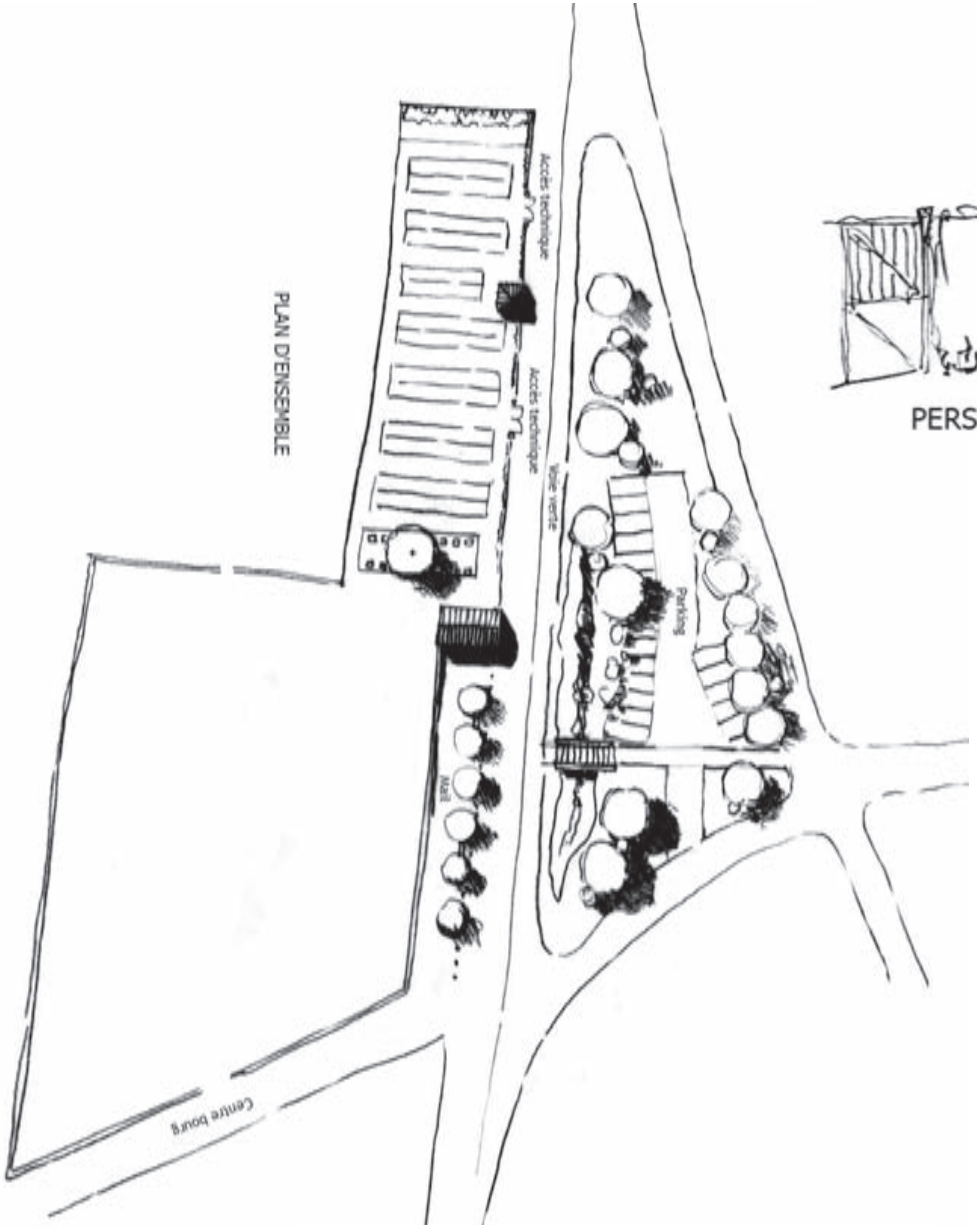

PERSPECTIVE DE LA CLOTURE

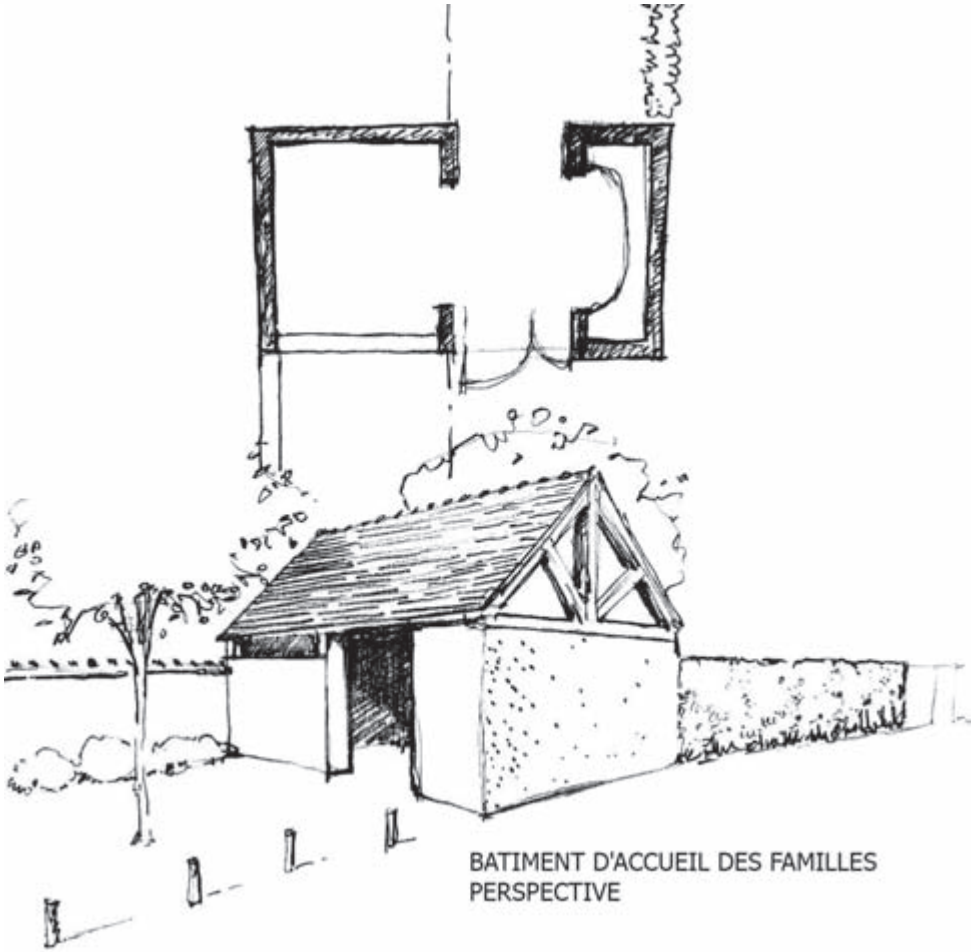

BATIMENT D'ACCUEIL DES FAMILLES
PERSPECTIVE

RUFFEC-LE-CHÂTEAU :
Extension du cimetière

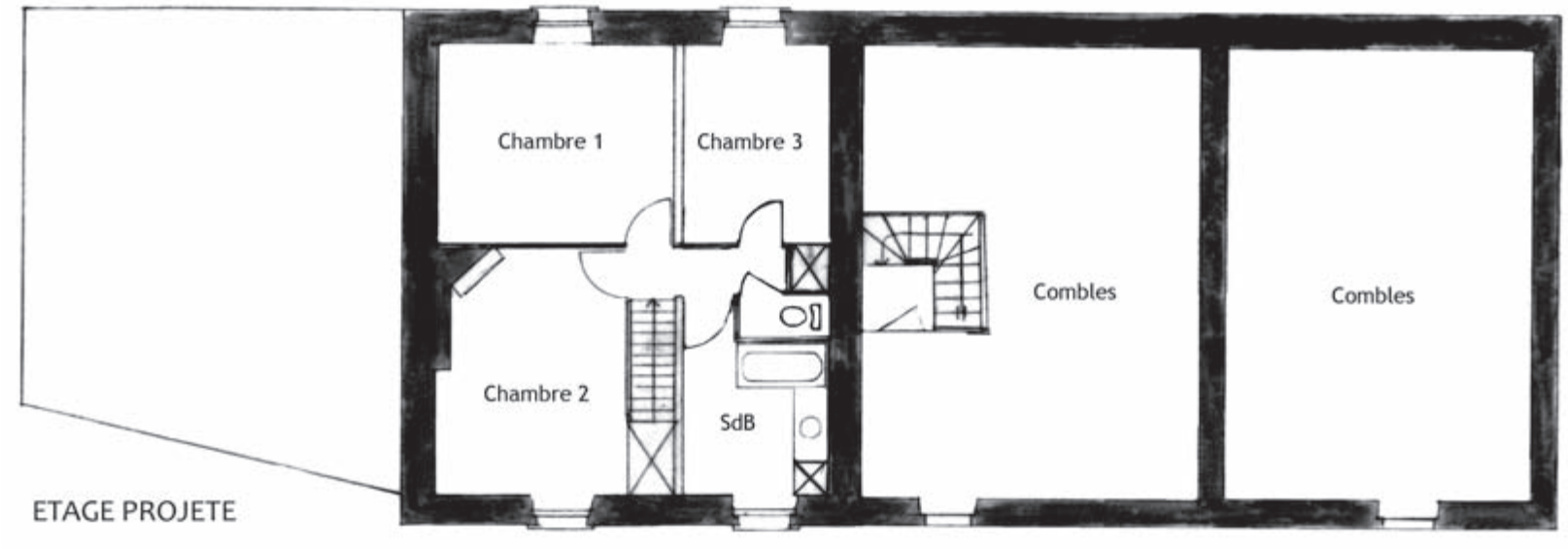

SAINT-AUBIN : Réhabilitation de logements

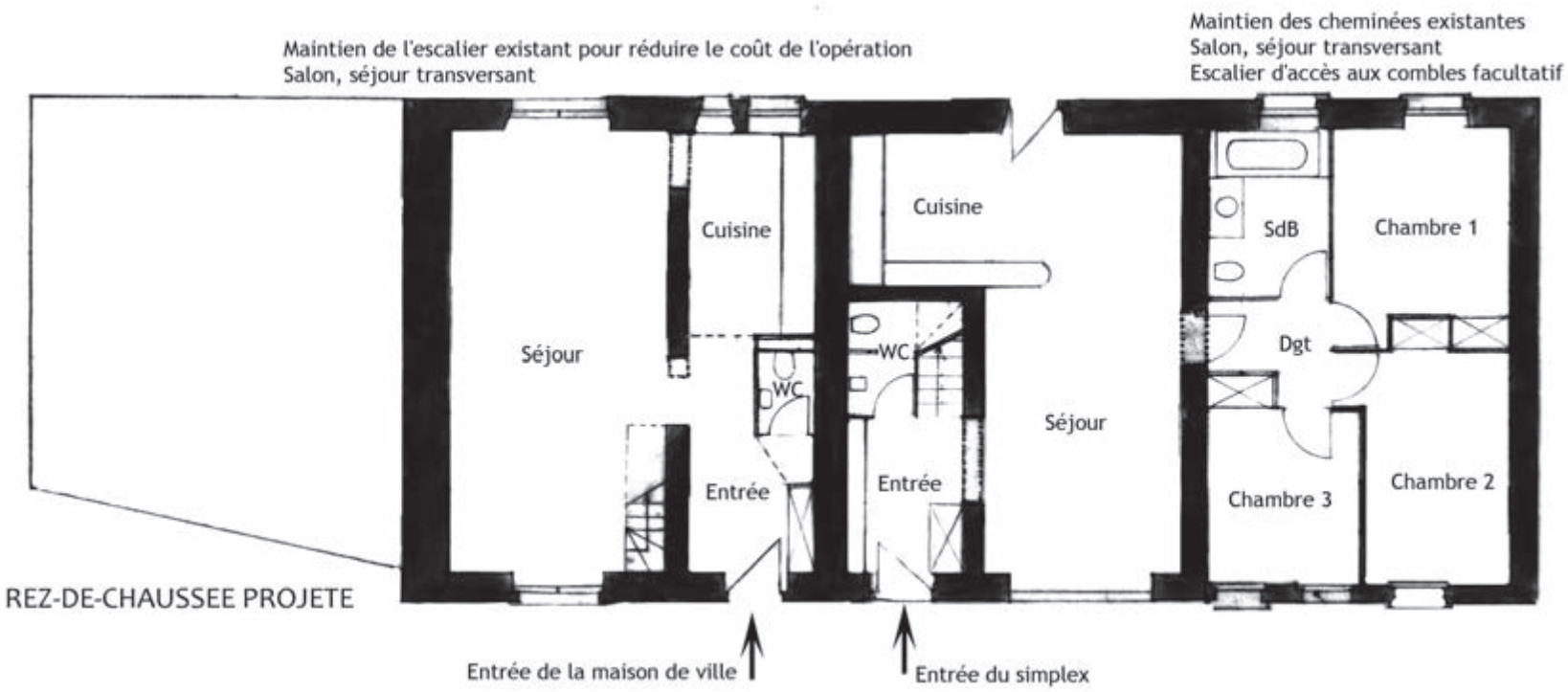

SAINT-FLORENTIN : Réaménagement du centre bourg

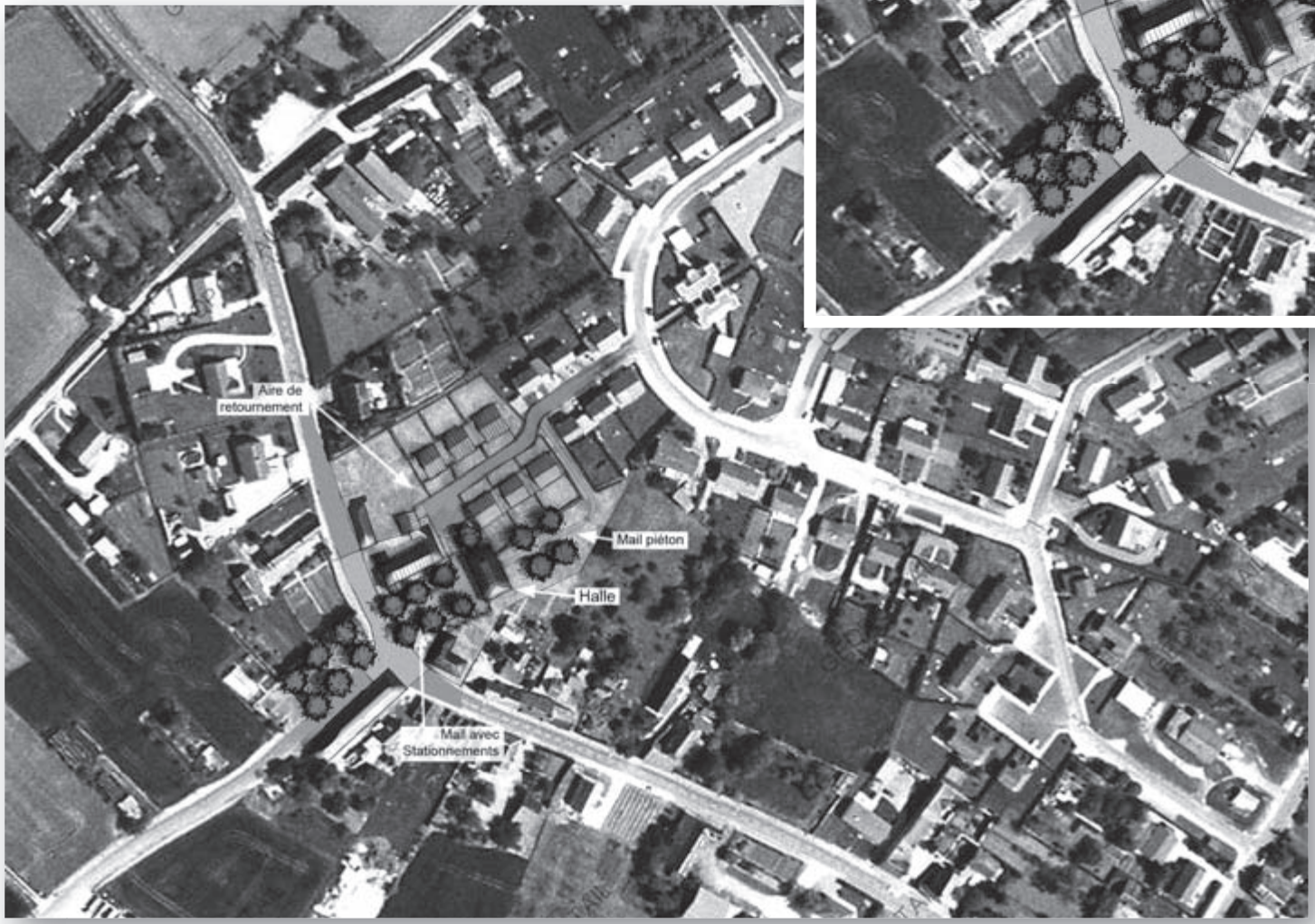

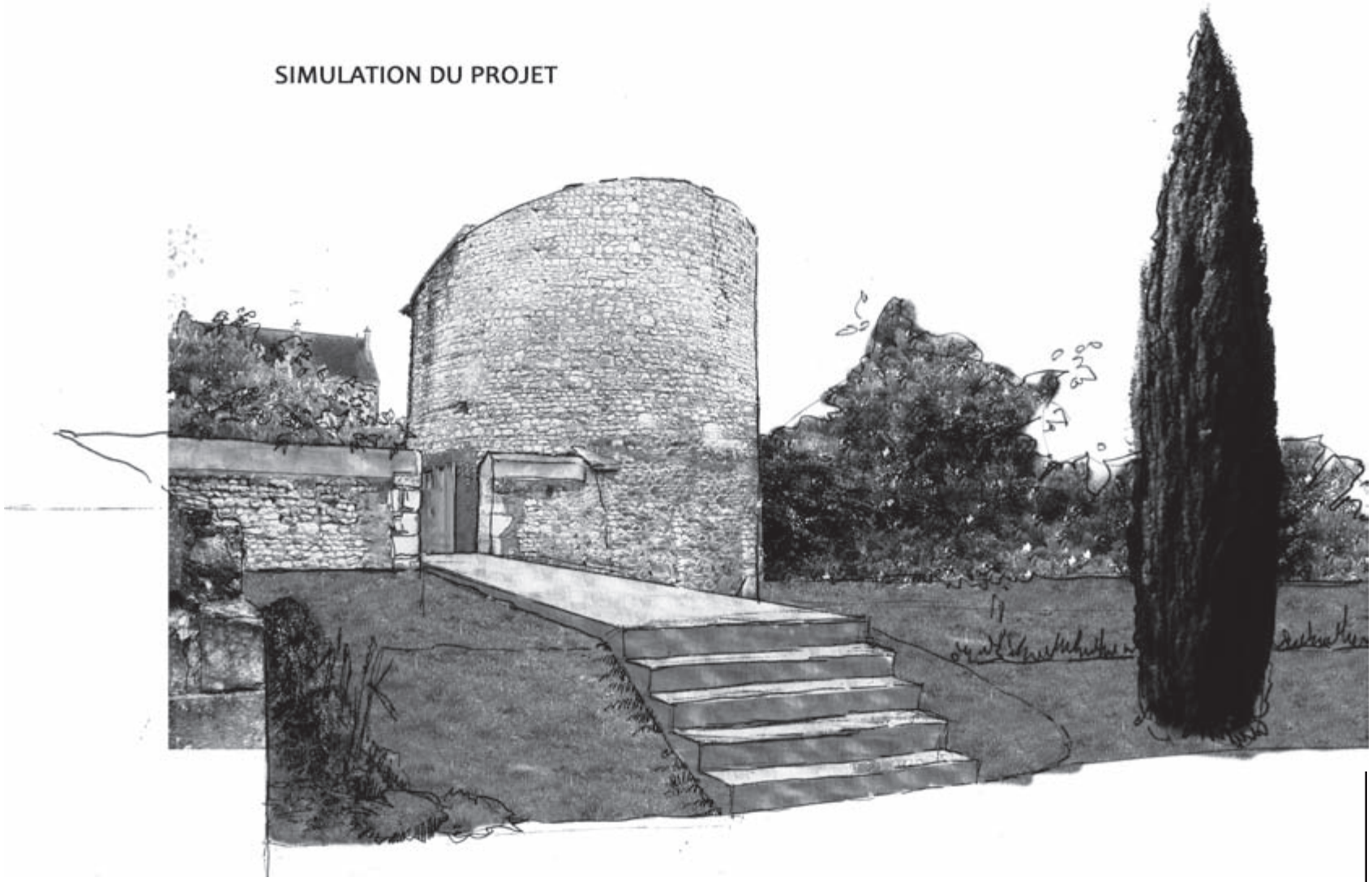

SAINT-GENOU : Création d'une liaison piétonne

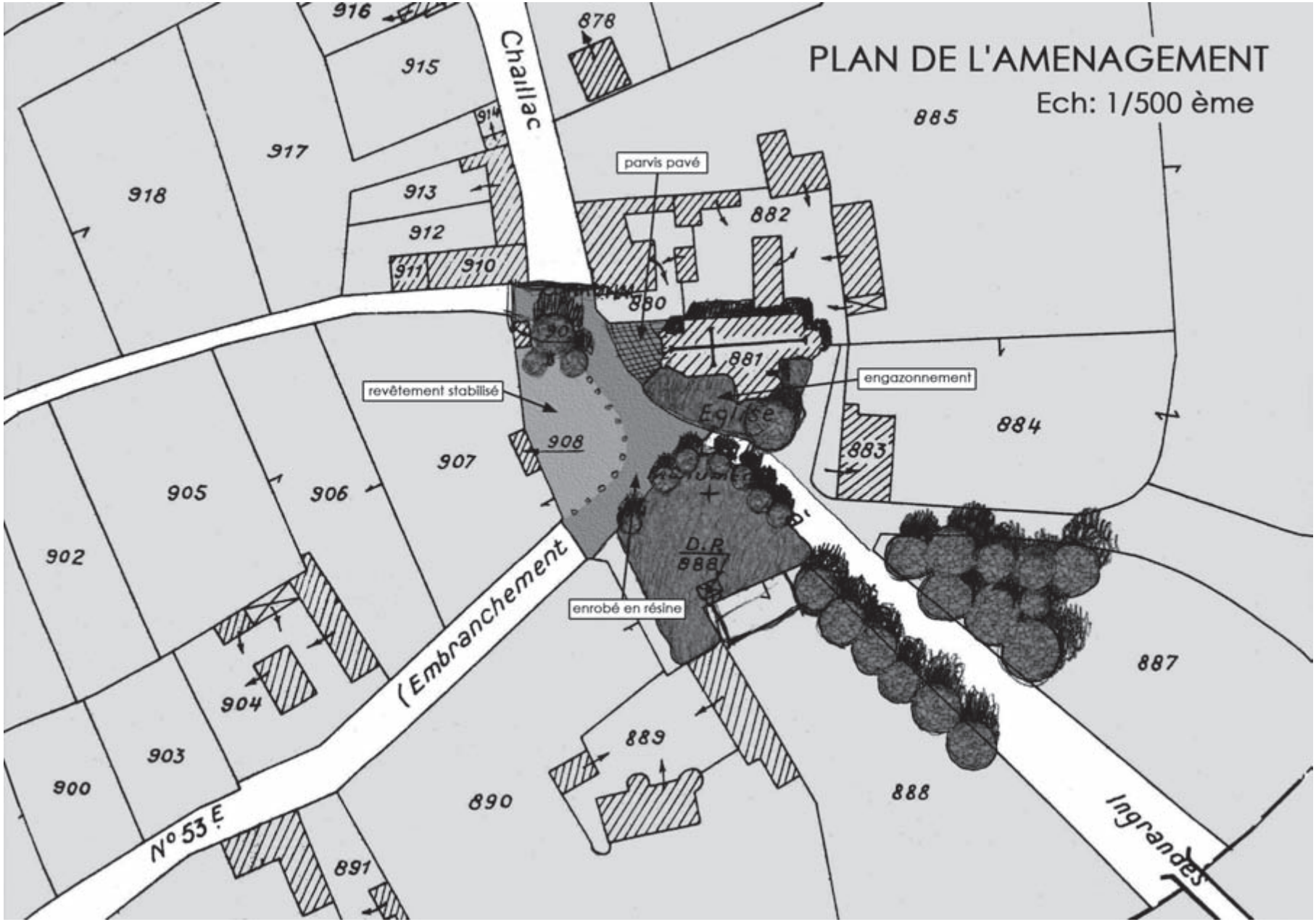

SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE : Aménagement des abords de l'église

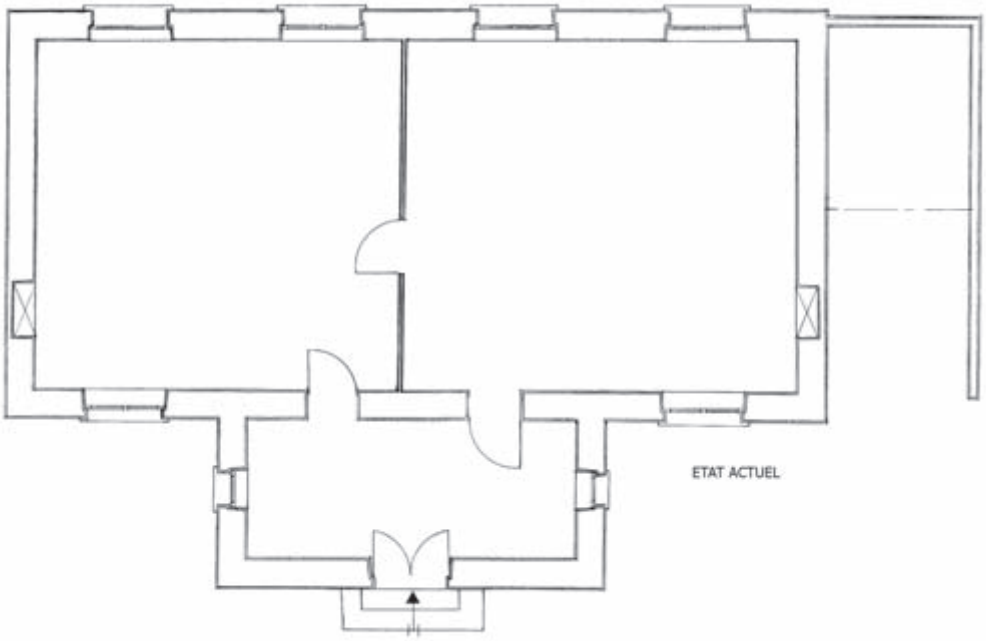

SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE :
Transformation de l'ancienne école en salle des fêtes

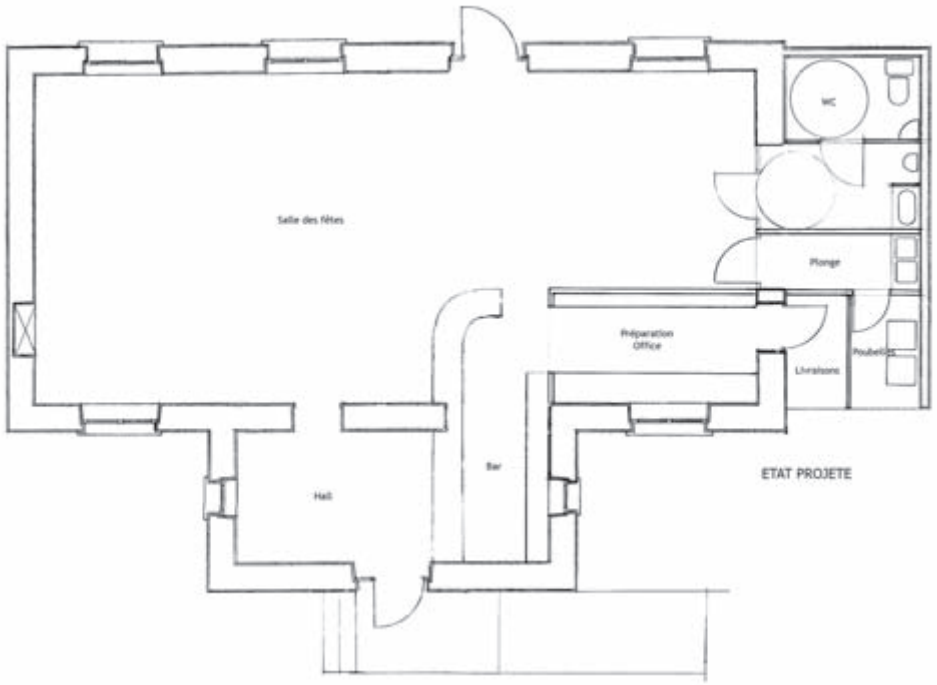

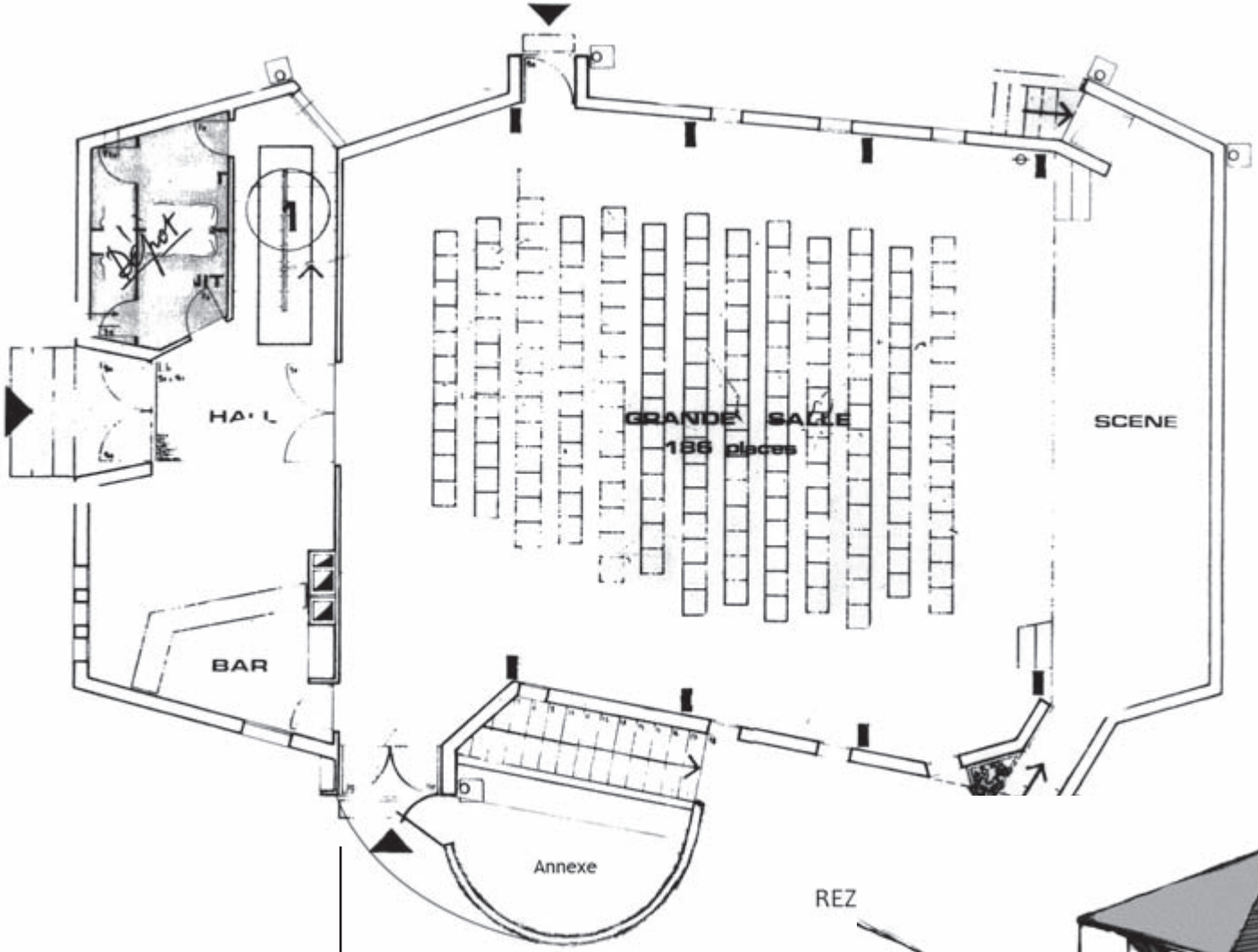

SAINT-MARCEL :
Construction d'une annexe à la salle des fêtes

REZ

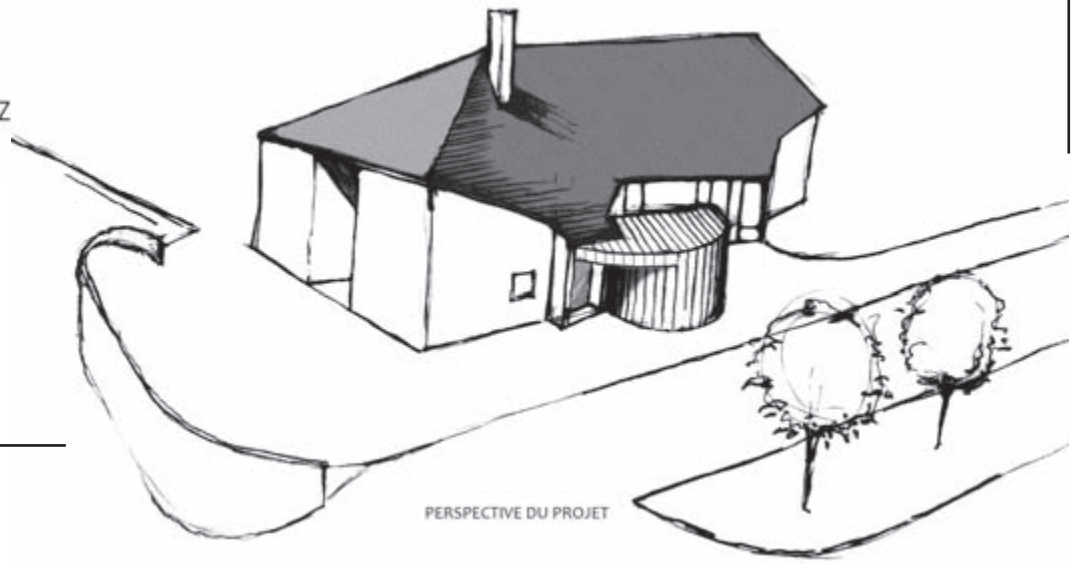

PERSPECTIVE DEPUIS LE PARC

FACADE SUR JARDIN

Architecture du jardin avec un rapport au parc
légèrement rétracté (légèreté de l'implantation /
sol naturel)
Un petit kiosque de verre pour les enfants
Un rideau de mise en scène pour l'heure du conte
Façades Nord Est et Nord Ouest sous un
ensoleillement favorable à la lecture

FACADE SUR PARVIS

Depuis la rue, un petit parvis qui marque l'entrée du parc
Fontaine - Bancs - Bornes d'éclairage au sol - Pavés
Une vitrine d'exposition pour le public qui peut fonctionner
indépendamment
Accessibilité pour tous par le traitement du sol

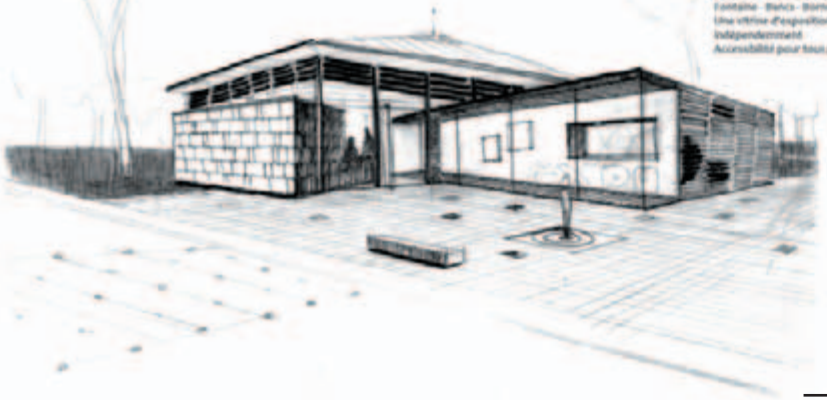

PERSPECTIVE DEPUIS LE PARVIS

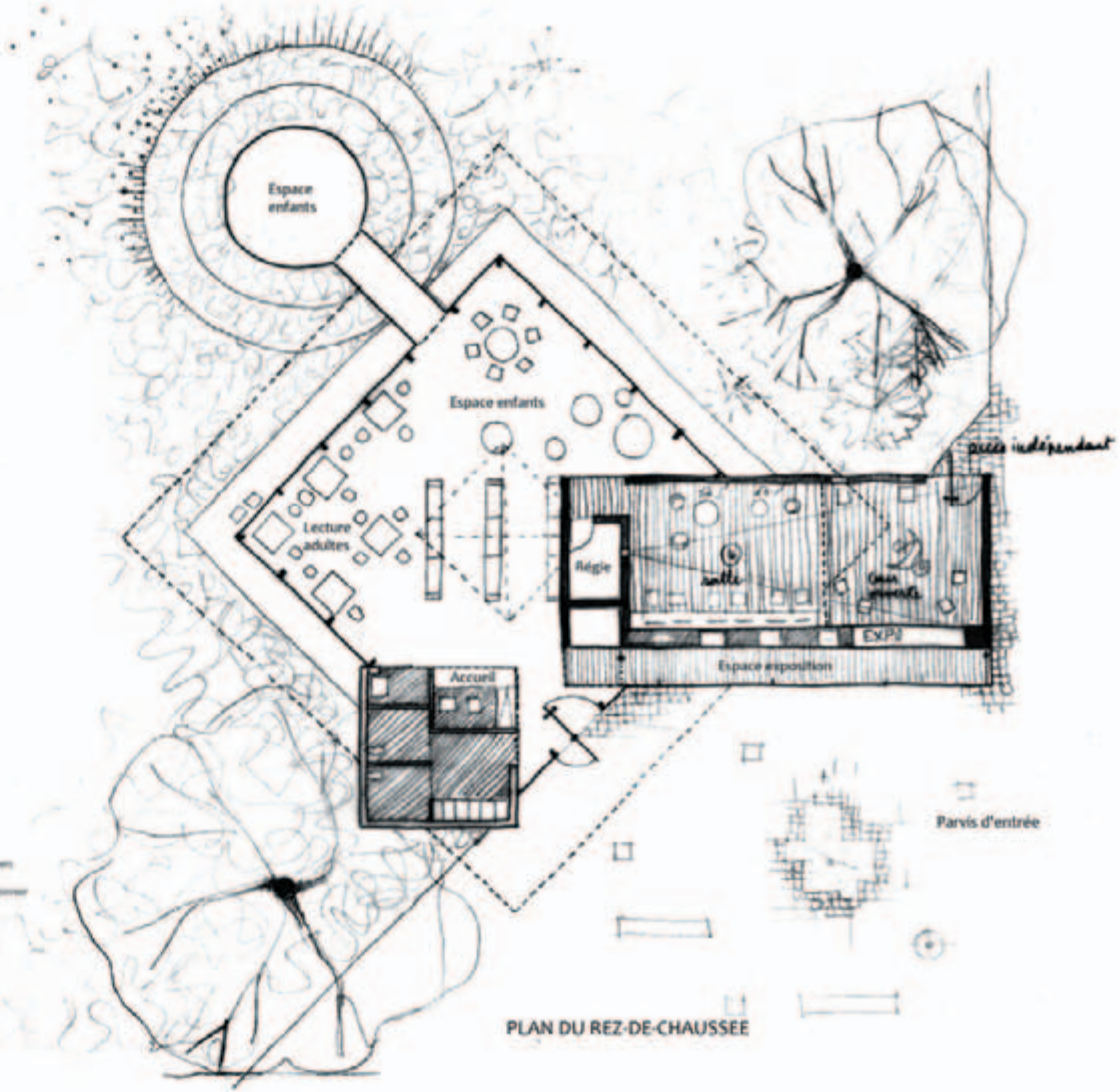

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

SAINT-VALENTIN : Construction d'une bibliothèque

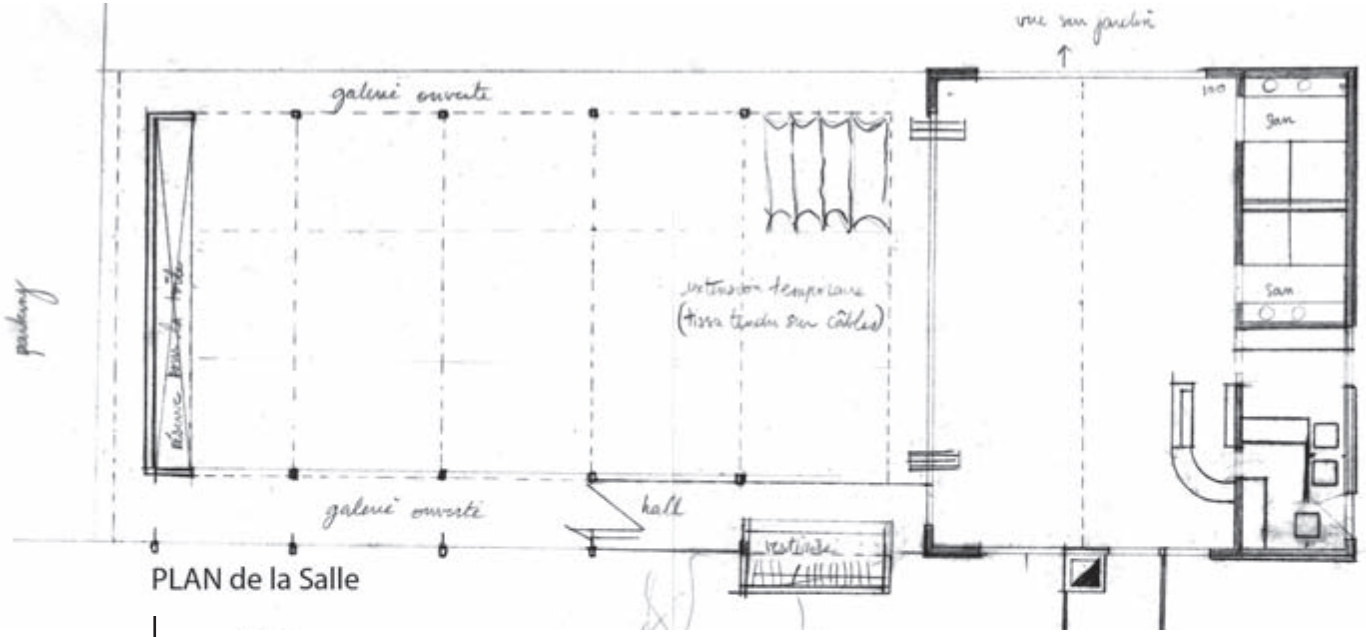

PLAN de la Salle

TENDU : Construction d'une salle des fêtes

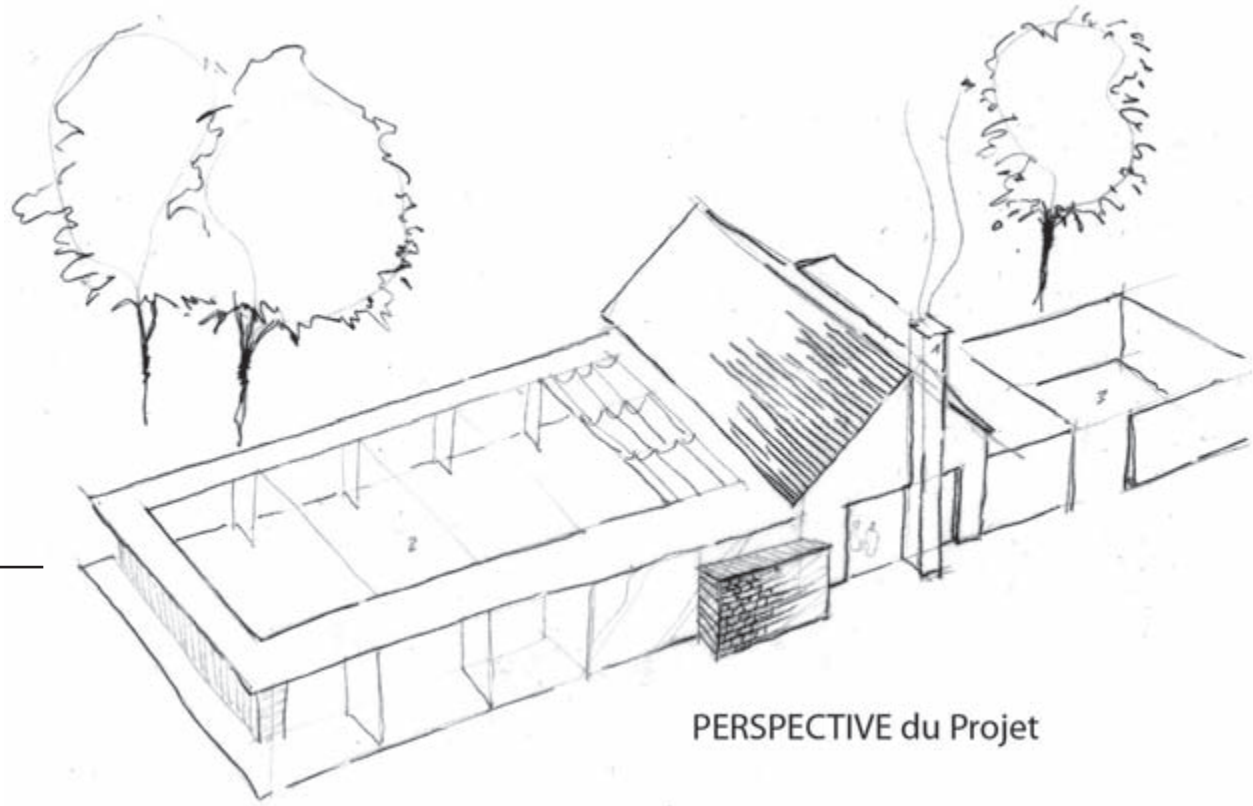

PERSPECTIVE du Projet

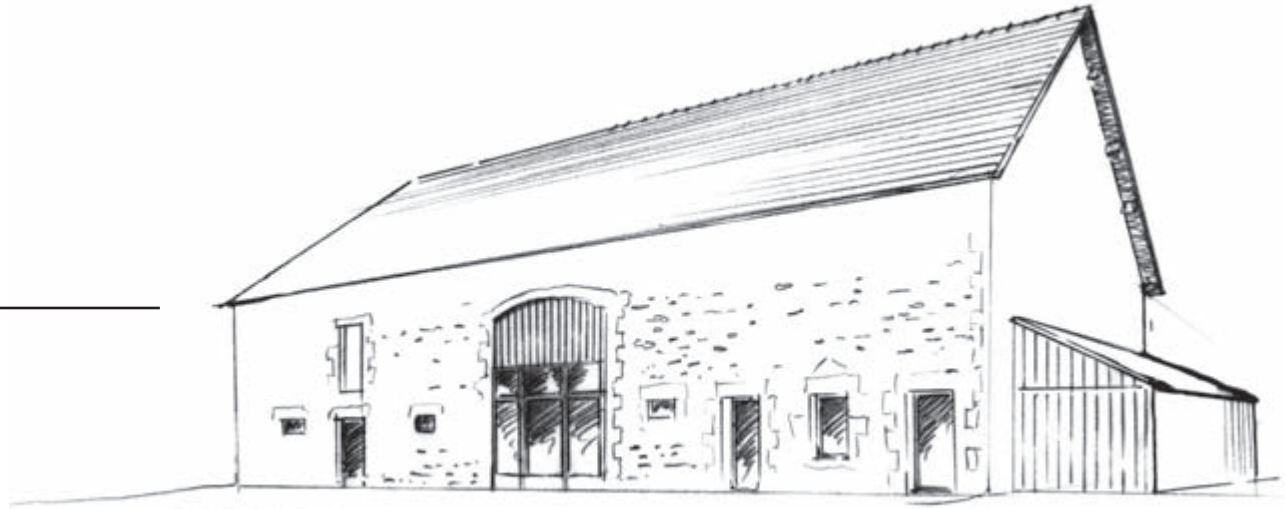

PERSPECTIVE

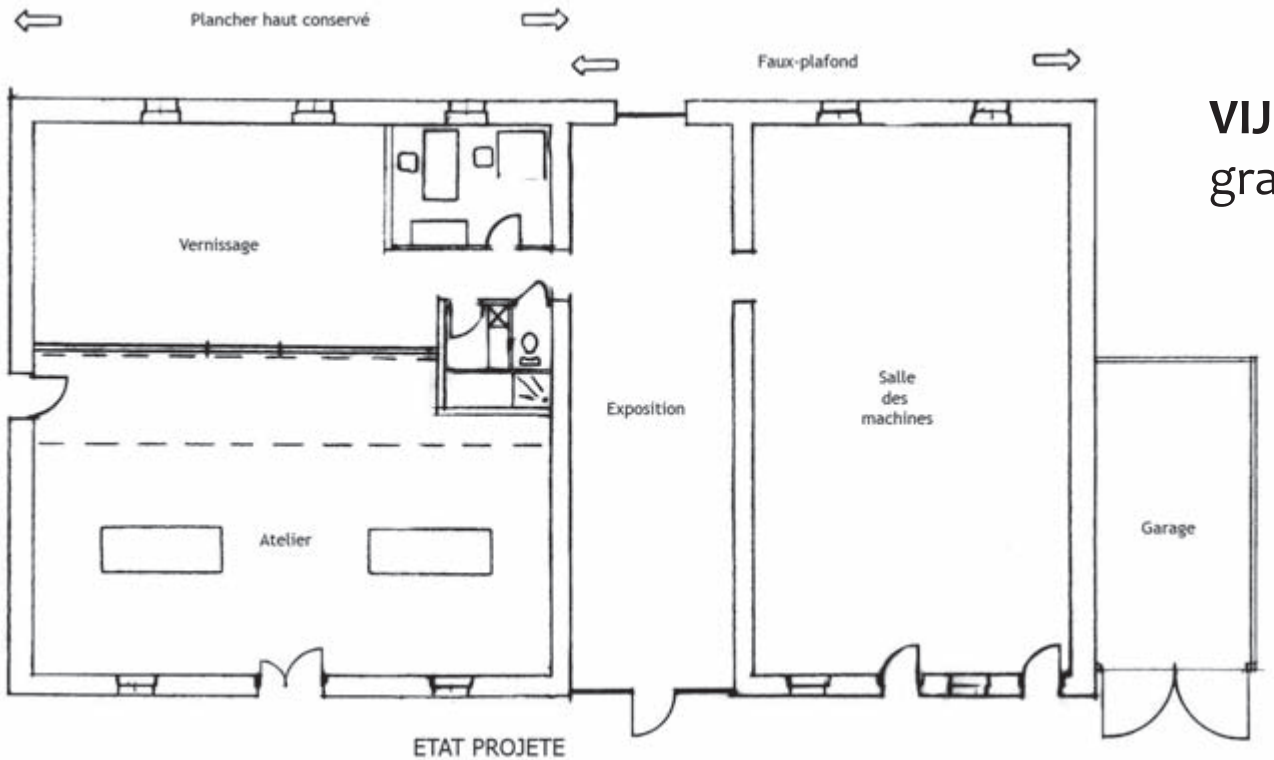

ETAT PROJETE

VIJON : Aménagement d'une grange en ateliers

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Les architectes du CAUE reçoivent gratuitement tous les habitants de l'Indre qui désirent construire ou rénover afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site. Une construction, une réhabilitation, un réaménagement ou une extension, même modeste, sont autant d'interventions architecturales qui doivent être de qualité et respectueuses de leur environnement.

Ces rendez-vous offrent la possibilité d'échanger, de s'informer et de réfléchir avec les porteurs de projets. Les conseils sont donnés de façon objective et en toute impartialité, les architectes-conseils se plaçant en dehors de toute maîtrise d'oeuvre.

Assurer et développer le conseil aux particuliers constitue une des missions de sensibilisation du CAUE : *« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent faire construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural »*, article 7 de la loi du 3 janvier 1977.

Les conseils aux particuliers répondent à une attente avérée de la population, tant en milieu urbain qu'en zone rurale. En 2009, le nombre de conseils donnés est resté stable, aux alentours de 80-90 rendez-vous.

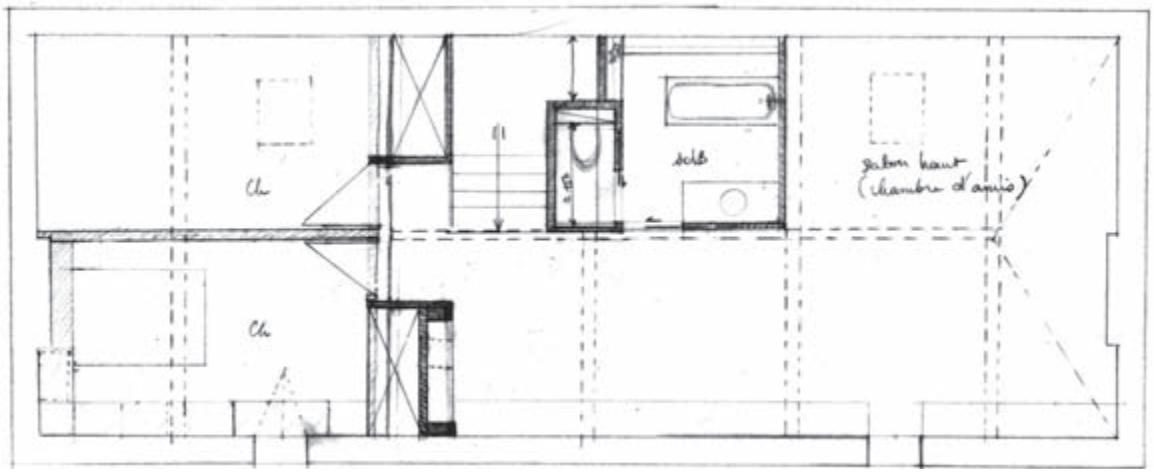

ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL, L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'INDRE ET L'UNION DÉPARTEMENTALE DES MAIRES RURAUX

La gestion des cimetières le 16 mars 2009 au Conseil Général

La loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 a modifié bon nombre de dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives à la législation funéraire.

Cette réunion, à but d'information et de sensibilisation, avait pour but de présenter les conséquences de cette nouvelle réglementation.

La gestion de l'eau le 8 juin 2009 à Coings

« *L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel* » (Directive Cadre sur l'Eau du 20 octobre 2000).

Cette réunion avait pour objectif de présenter les conséquences de la loi sur l'eau de 2006 sur la gestion des services publics d'eau et d'assainissement, les eaux pluviales en matière d'urbanisme et de faire un point sur le schéma départemental d'eau potable.

Le Système d'Information Géographique (SIG) le 27 novembre 2009 au Conseil Général

Un Système d'Information Géographique (SIG) est un ensemble de données numériques, localisées géographiquement et structurées à l'intérieur d'un système de traitement informatique comprenant des modules fonctionnels permettant de construire, de modifier, d'interroger et de représenter cartographiquement des bases de données.

Au-delà de cette définition, le SIG permet de mieux connaître son territoire et devient un formidable outil d'information et d'aide à la décision.

Cette réunion avait pour but de présenter l'Association Départementale d'Informations Géographiques de l'Indre (ADISI), la convention-cadre de la numérisation cadastrale, l'outil IGEO36 du Service Départemental d'Energies de l'Indre (SDEI), la dématérialisation des documents d'urbanisme, la cartographie au service du monde rural.

Le patrimoine ancien : pourquoi et comment le restaurer le 29 mai au Conseil Général

Ce thème a été développé dans le cadre de notre Assemblée Générale annuelle.

Cette réunion avait pour objectif de faire un récapitulatif des aides qui peuvent être octroyées pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine communal, de montrer des exemples de reconversion et de réutilisation de bâtiments anciens, de présenter les études préalables à faire avant de se lancer dans la restauration de bâtiments.

Formation « L'analyse financière : de la lecture des comptes à leur interprétation » les 30 novembre et 1er décembre au Centre Colbert

Ce module de formation, réalisé en session de 20 personnes, consistait à former les élus à l'analyse financière rétrospective des comptes de leur commune et à développer quelques notions de prospective.

Ce module était adapté à la formation des élus de communes de toutes tailles, en présentant les principaux ratios financiers et en mettant en évidence les principales règles à respecter pour dégager des marges de manoeuvre financières mais également guider les communes dans la constitution de leur budget.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

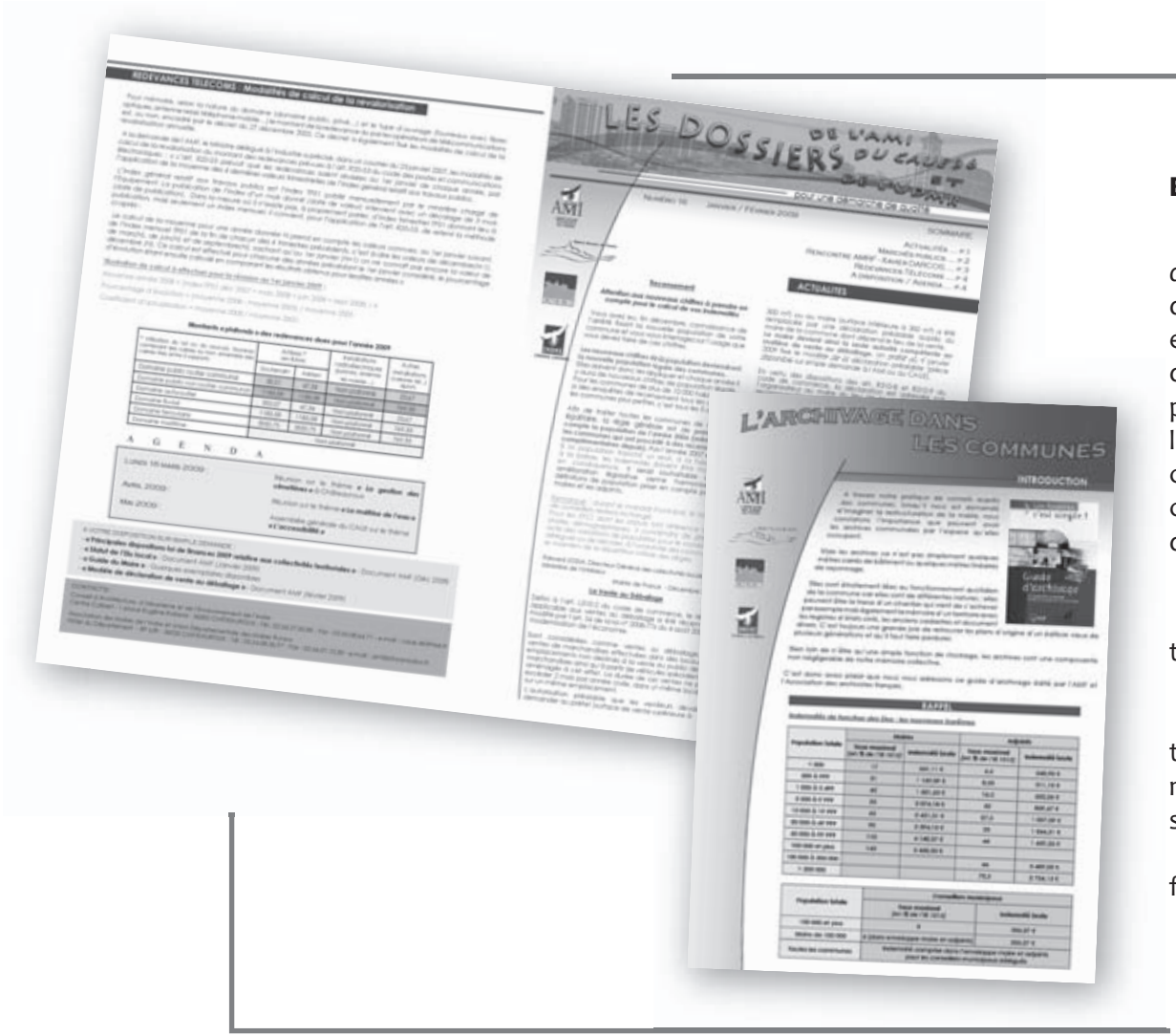

BULLETIN D'INFORMATION BIMESTRIEL

Le bulletin d'information « *Les dossiers de l'AMI, du CAUE et de l'UDMR* » édité depuis début 2005 reste très prisé et demandé des élus. Ce bulletin vient généralement en appui d'une réunion d'information organisée en partenariat avec l'Association des Maires de l'Indre. Il constitue un excellent support de communication et un recueil d'informations claires et précises que les élus et secrétaires de mairie conservent.

En 2009, les sujets qui ont été traités dans nos bulletins sont :

- Le recensement, vente au déballage, titres d'identité, redevances télécoms, marchés publics, éducation nationale : service minimum d'accueil
- Archives communales, indemnités de fonction des élus....

PARTENARIAT D'ÉTUDES

PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Comme les années passées, le CAUE a poursuivi l'animation de stages de formation, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, à destination des agriculteurs.

Cette année, une session de 3 jours a été organisée sur le thème « *Proposer un hébergement touristique* ».

Il est fréquent que les sièges d'exploitations agricoles comptent de nombreux bâtiments qui restent souvent inoccupés. L'accueil de touristes est un moyen envisagé pour leur redonner un nouvel usage.

Cette année encore, les agriculteurs étaient nombreux à répondre présents à cette proposition de formation.

CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE

La CAC a souhaité officialiser un partenariat avec la CAUE par le biais d'une convention dans le cadre du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2007-2012. Elle a réaffirmé la nécessité d'accompagner techniquement les communes dans la mise en place d'une politique foncière et de développer une offre prenant en compte les principes du développement durable (qualité du bati, urbanisation raisonnée, gestion des réseaux, maîtrise des énergies....).

Alexandre MARTIN participe donc aux comités techniques et de pilotage. Le CAUE étudie la faisabilité des différentes opérations programmées sur le territoire de la CAC et contribue à l'amélioration de la qualité de l'offre de logements et de la qualité de l'urbanisation.

FORMATION AVEC LES CAUE DU LOT, DU LOIRET ET DU GERS

Une nouvelle session de formation de 6 jours sur le thème « *Energie et patrimoine* » a été organisée en partenariat avec les CAUE du Loiret, du Lot et du Gers.

Cette formation qualifiante s'adressait aux professionnels du bâti (architectes, maîtres d'oeuvre...), aux élus et aux responsables de services de collectivités . Elle avait pour objectif d'accompagner les stagiaires dans la réalisation d'un diagnostic climatique et énergétique en contexte patrimonial avec des tailles et des matiériaux de bâtis très variés. La connaissance en matière de conception climatique dans le patrimoine est encore expérimentale et les formations que nous proposons sont avantgardistes.

CONVENTION AVEC LA SCALIS

Une convention a été signée avec la SCALIS (anciennement SA HLM HABITAT 36) pour des missions d'assistance dans la définition de projets ou de conseils dans la méthode d'approche des opérations.

Dans le cadre de cette convention, le CAUE a été amené à travailler sur la réhabilitation du quartier de la Nation à Issoudun et la création d'un lotissement au Pêchereau.

CONVENTION AVEC LE PAYS DU BOISCHAUT NORD

Une convention a été passée avec le Syndicat Mixte du Pays du Boischaut Nord dans le cadre de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC).

Le CAUE est chargé d'établir des recommandations relatives à la modification du bâti et de veiller au respect de la cohérence architecturale.

CONVENTIONS AVEC L'OPAC DE L'INDRE

Des conventions ont été passées pour plusieurs années avec l'OPAC pour l'aménagement des quartiers Beaulieu et Saint-Jean à Châteauroux dans le cadre du PNRU 2 (Plan National de Renouvellement Urbain) et pour du conseil sur les dossiers du patrimoine de l'OPAC . Ces conventions sont toujours en cours et les projets se poursuivent.

JURYS DE CONCOURS

Chaque année, le CAUE est sollicité pour apporter sa compétence au titre du collège des maîtres d'oeuvre dans de nombreux jurys de concours du département. Il s'efforce de choisir au mieux l'équipe de maîtrise d'oeuvre ou le projet le plus adapté au programme défini par le maître d'ouvrage.

Il joue un rôle pédagogique auprès des autres membres du jury, souvent non professionnels de l'architecture, sur les enjeux des choix proposés. Ces rencontres sont souvent l'occasion de mesurer la pertinence des programmes soumis aux équipes de maîtrise d'oeuvre.

Les concours pour l'année 2009 ont été les suivants :

- **Commune de Niherne :**
  - Centre bourg

- **Pour le Conseil Général :**
  - Gare routière
  - Collège Colbert à Châteauroux
  - Collège d'Ardentes

- **Commune de Déols :**
  - Place Carnot
  - Place Lafayette

- **Forepabe :**
  - Jury de diplôme en sculpture

- **Commune du Blanc :**
  - Salle polyvalente

- **Commune d'Ardentes :**
  - Mairie (préparation du programme)

- **OPHAC 36:**
  - Lotissement à Ardentes

- **Commune de La Châtre :**
  - Structure d'accueil pour la petite enfance